

Consacrée à la visite du Pape Léon XIV en Algérie, le chef de l'État préside une importante réunion **P4**



Coupe du monde de gymnastique  
**Kaylia Nemour, la reine de la poutre en Égypte** **P16**

# L'EXPRESS

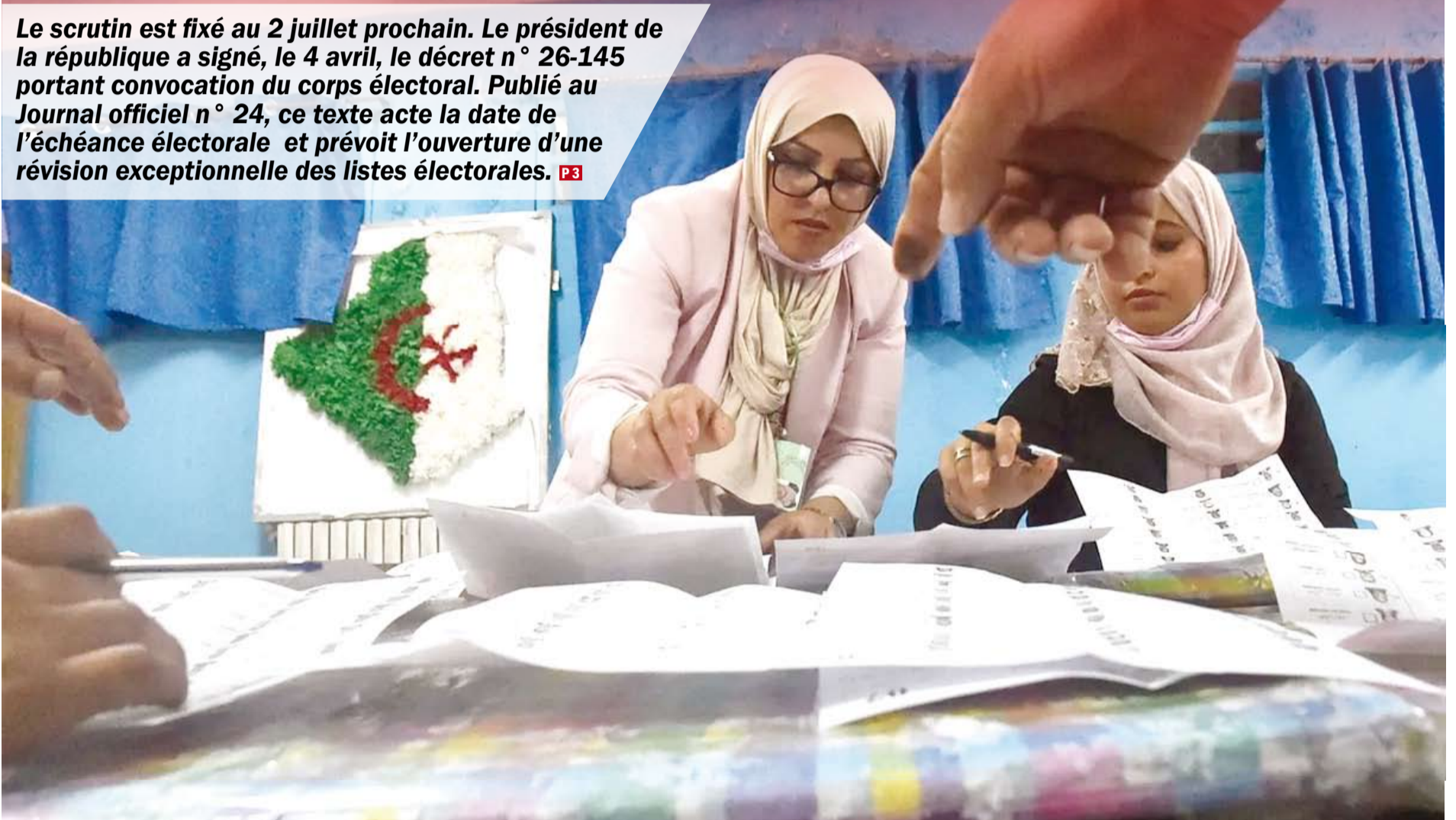
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 7 avril 2026 / N° 1314 / PRIX 20 DA

Le président Tebboune convoque le corps électoral

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES FIXÉES AU 2 JUILLET

**Le scrutin est fixé au 2 juillet prochain. Le président de la république a signé, le 4 avril, le décret n° 26-145 portant convocation du corps électoral. Publié au Journal officiel n° 24, ce texte acte la date de l'échéance électorale et prévoit l'ouverture d'une révision exceptionnelle des listes électorales.** **P3**



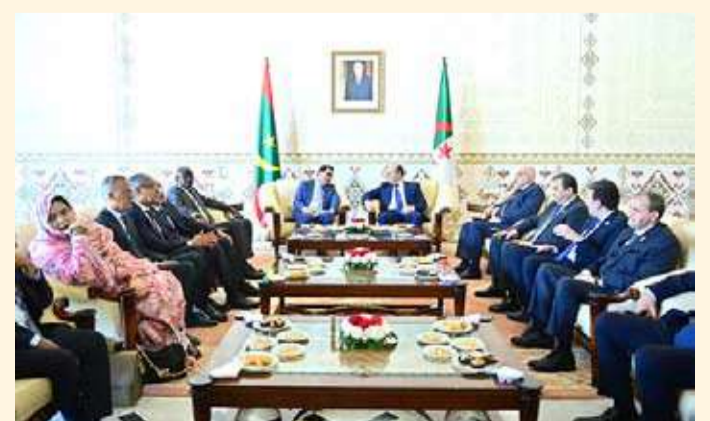
## CIBLÉE PAR DES CAMPAGNES HOSTILES ORCHESTRÉES DEPUIS PARIS, L'ALGÉRIE DÉRANGE-T-ELLE À CE POINT ?

**P4**

Fonds de garantie automobile  
**UN DISPOSITIF DE PROTECTION  
DES VICTIMES** **P5**

## Avec plusieurs accords en perspective ALGER ET NOUAKCHOTT RESSERRENT LEURS LIENS

*Les deux pays envisagent la signature de plusieurs accords couvrant le commerce, l'énergie, les infrastructures et le développement des régions frontalières, confirmant ainsi leur volonté d'intensifier les échanges et de consolider leur partenariat économique.* **P2**



## Organe central du commerce extérieur Le Conseil d'orientation mis en place

Le ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé hier la cérémonie d'installation du Conseil d'orientation de l'Organisme national des exportations, a précisé le ministère dans un communiqué officiel. À cette occasion, Rezig a souligné l'importance stratégique de ce Conseil dans le soutien aux initiatives de l'État visant à diversifier l'économie nationale. Selon lui, l'organisme jouera un rôle central dans la définition des orientations stratégiques permettant de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés internationaux, tout en améliorant leur compétitivité et en consolidant les capacités des entreprises exportatrices. Le ministre a également encouragé les membres du Conseil à œuvrer dans un esprit de coopération et à proposer des initiatives concrètes. L'objectif est de lever les obstacles qui pourraient entraver les activités des exportateurs et d'améliorer la coordination entre les différentes institutions et instances impliquées dans le commerce extérieur, a rapporté la même source. Le communiqué a enfin insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts afin d'atteindre les objectifs fixés dans la promotion des exportations hors hydrocarbures, conformément aux orientations tracées par le président de la République.

## Le fer à béton algérien s'ouvre aux marchés internationaux

Une importante cargaison de fer à béton, d'une quantité dépassant 8 000 tonnes et de type « béton rond », a été expédiée dimanche, depuis le port de Béjaïa. Le chargement a été effectué sur le navire MV SWAN, au niveau du quai n° 18. Selon un communiqué de l'entreprise portuaire, cette opération marque une étape significative pour l'industrie nationale. Elle symbolise l'accès des matériaux de construction algériens aux marchés internationaux, contribuant à renforcer la présence des produits locaux dans les circuits d'exportation. Le communiqué a également souligné que cette initiative met en lumière le rôle stratégique du port de Béjaïa dans la promotion du label « Made in Algeria » à l'échelle mondiale.

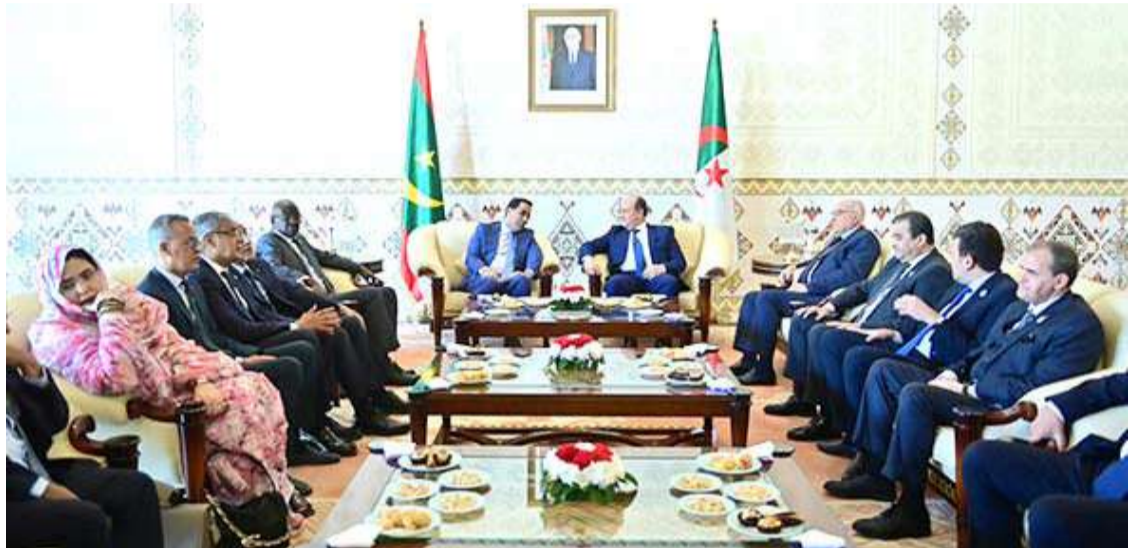
## AVEC PLUSIEURS ACCORDS EN PERSPECTIVE

# Alger et Nouakchott resserrent leurs liens

Les deux pays envisagent la signature de plusieurs accords couvrant le commerce, l'énergie, les infrastructures et le développement des régions frontalières, confirmant leur volonté d'intensifier les échanges et de consolider leur partenariat stratégique.

PAR MAHREZ Z

Reçu hier par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, Mokhtar Ould Diay, entame une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation ministérielle, dans le cadre de la tenue de la 20e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération. La visite témoigne de « la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales et reflète la volonté des dirigeants des deux pays de hisser la coopération commune à des niveaux plus importants, au service des intérêts mutuels et du renforcement des liens fraternels entre les deux peuples », indique, en substance, un communiqué des services du Premier ministre. Les travaux de la Grande commission mixte, qui devraient être couronnés par la signature de plusieurs accords de partenariat, sont axés sur « l'examen des moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux, avec un accent particulier sur le développement des régions frontalières et le renforcement de l'intégration économique entre les deux pays », souligne la même source. Les travaux de la 20e session de la Grande commission mixte de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie ont débuté samedi à Alger, au niveau



des experts. La réunion technique devait préparer et examiner les différents projets d'accords portant sur un large éventail de domaines de coopération, notamment le commerce, les transports, l'énergie, la pêche ainsi que la formation, en vue de renforcer davantage l'intégration économique entre les deux pays et de donner une impulsion supplémentaire au partenariat stratégique. La coopération entre l'Algérie et la Mauritanie a connu une importante dynamique ces dernières années, portée par des approches politiques et économiques ambitieuses et volontaristes. Sur le plan politique, les deux pays entretiennent des relations solides et

constantes, marquées par des échanges de haut niveau et une convergence de vues réaffirmée à plusieurs reprises. Le volet économique constitue également un axe structurant de la coopération bilatérale, marqué notamment par les avancées notables du projet emblématique de la route Tindouf-Zouerate, un corridor stratégique reliant les deux pays sur 840 km. Ce projet vise à désenclaver les régions frontalières, à faciliter les échanges commerciaux, mais aussi à renforcer l'intégration africaine. Le poste frontalier ouvert entre Tindouf et la Mauritanie, accompagné de la création en cours d'une zone de libre-échange commerciale sur 200

hectares à Tindouf, permettra de fluidifier l'exportation de produits algériens vers le marché mauritanien, avec un potentiel d'expansion vers d'autres pays africains. L'enjeu est désormais de structurer les flux frontaliers, de lever les obstacles logistiques et de faciliter les investissements entre les deux pays. La coopération énergétique bilatérale constitue un autre levier prometteur de la coopération économique, au vu des opportunités de partenariat en matière de gaz, d'énergies renouvelables, d'interconnexion électrique et de partage d'expertise et de savoir-faire, notamment via les groupes Sonatrach et Sonelgaz. ■

## LIGNE MINIÈRE EST

# Le tronçon Annaba-Boucheougouf entre dans sa phase ultime

Le tronçon ferroviaire Annaba-Boucheougouf, pièce maîtresse de la ligne minière Est, entre désormais dans sa dernière étape de réalisation. Long de 54 kilomètres, il relie la façade portuaire d'Annaba aux bassins miniers et industriels de l'arrière-pays, assurant le transport du phosphate depuis les sites d'extraction jusqu'au port pour exportation et transformation. Selon l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), deux grands tunnels ont déjà été finalisés, tandis que le troisième progresse rapidement malgré des conditions géologiques complexes. Le chantier mobilise plusieurs fronts simultanés et

combine le creusement des tunnels avec la construction des ouvrages d'art et la pose accélérée de la voie, de jour comme de nuit, pour respecter les délais contractuels. Les travaux rencontrent des sols argileux mêlés à des roches, nécessitant la mise en place de dispositifs de stabilisation renforcés : micropieux, cintres métalliques, parapluies de soutènement, boulons d'ancrage et tiges en fibre de verre. La phase de revêtement définitif, incluant ferrailage et bétonnage des voûtes, est actuellement engagée sur l'ensemble des tunnels. Au-delà de sa dimension locale, ce tronçon joue un rôle clé dans l'architecture de la ligne minière Est. Il constitue la porte d'entrée logisti-

que du corridor ferroviaire, garantissant la continuité entre les sites de production, les installations de transformation et le port d'Annaba. Son achèvement est un indicateur concret de l'avancement global du projet, essentiel pour le développement du phosphate intégré dans l'Est algérien, notamment à Tébessa et Djebel Onk. La modernisation de cette section permettra également de transférer une partie des flux lourds de la route vers le rail, fluidifiant les transports et augmentant la capacité de circulation sur une ligne prévue à la fois pour le fret minier et, ponctuellement, pour le transport de voyageurs. Sur le terrain, les équipes maintiennent un rythme soutenu

malgré les aléas météorologiques et les contraintes techniques. Aux points kilométriques 36 et 42,991, les travaux se poursuivent avec intensité, tandis que des opérations complémentaires, comme le réglage et le nivellement de la voie à l'aide d'engins spécialisés, assurent la progression simultanée du génie civil et de la superstructure ferroviaire. Pour les pouvoirs publics et les acteurs de la filière minière, l'objectif affiché est de faire d'Annaba-Boucheougouf le maillon pleinement opérationnel d'un corridor stratégique capable de relier efficacement les ressources minières de l'Est aux marchés nationaux et internationaux. R. E.

**L'EXPRESS**



Quotidien national  
d'information édité par la  
**SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la  
presse Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
Tél./Fax : 028 26 99 24  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :  
**NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication  
d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz  
Programation.rcgic@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression  
d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE CONVOQUE LE CORPS ÉLECTORAL

## Les élections législatives fixées au 2 juillet

Les élections législatives auront lieu le jeudi 2 juillet prochain. Le président Abdelmadjid Tebboune a signé, le 4 avril dernier, le décret n° 26-145 portant convocation du corps électoral pour cette échéance. Publié au Journal officiel n° 24, ce texte fixe clairement la date du scrutin et ouvre, du 12 au 26 avril 2026, une révision exceptionnelle des listes électorales.

PAR BOUALEM B

Cette convocation intervient dans un cadre institutionnel profondément renouvelé. En effet, la Constitution a été révisée par référendum en novembre 2020, et une nouvelle loi organique relative au régime électoral a été promulguée dans le même Journal officiel que le décret de convocation. Parallèlement, la loi sur les partis politiques a également connu des ajustements importants. Ces réformes visent à moderniser le paysage politique, à encourager une plus grande représentativité et à renforcer la vitalité du débat démocratique. Contrairement aux législatives de juin 2021, qui s'étaient déroulées dans un contexte de forte abstention et de boycott de plusieurs formations de l'opposition, le scrutin de 2026 va se tenir dans un climat politique nettement plus ouvert et dynamique. En 2021, le taux de participation n'avait atteint que 23 %, un chiffre historiquement bas reflétant une certaine désaffection des citoyens. Le FLN était arrivé en tête avec 98 sièges, suivi du MSP (65 sièges) et du RND (58 sièges). Plusieurs grands partis avaient alors choisi de ne pas participer : le FFS, le RCD, le PT et Jil Jaidid. Cette fois, la donne a changé.



Ces quatre formations ont annoncé leur intention de prendre part pleinement au prochain rendez-vous électoral. Leur retour sur la scène législative, ajouté à la participation attendue des autres partis déjà présents en 2021, devrait redonner de

la couleur et de l'intensité à la campagne. On s'attend donc à une compétition plus ouverte, où les idées et les programmes seront davantage confrontés, loin de l'indifférence qui avait caractérisé le scrutin précédent. Cette mobilisation générale

des forces politiques intervient à un moment où le pays cherche à consolider son processus de réforme institutionnelle. La présence accrue des jeunes, près de 33 % des députés en 2021, et des universitaires au sein de l'hémicycle avait déjà marqué une certaine évolution. Avec une participation élargie des partis, les prochaines élections pourraient amplifier cette dynamique et permettre une représentation encore plus fidèle des aspirations de la société. Le 2 juillet ne sera donc pas un simple renouvellement de l'Assemblée populaire nationale. Il s'annonce comme un test important pour la maturité du pluralisme politique, dans un contexte où la révision constitutionnelle et les nouvelles règles du jeu électoral offrent un cadre renouvelé. L'enjeu est de taille : il s'agit de redonner confiance aux électeurs et de faire en sorte que l'hémicycle reflète véritablement la diversité des voix du pays. Tout porte à croire que la campagne sera vive, les débats nourris, et que les citoyens seront plus nombreux à se rendre aux urnes. Après des années marquées par la prudence et parfois la défiance, ces législatives pourraient marquer un tournant vers une vie politique plus inclusive et plus représentative. ■

## CONDITIONS DE CANDIDATURE

### L'ANIE établit les règles du jeu

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a publié hier un communiqué précisant les modalités de constitution des listes pour les élections législatives prévues le 2 juillet prochain.

Selon l'ANIE, chaque liste de candidats doit inclure un nombre supérieur de candidats au nombre de sièges à pourvoir : sept de plus lorsque le nombre de sièges est impair,

et six de plus lorsque le nombre de sièges est pair. L'Autorité rappelle également que la composition des listes doit respecter plusieurs critères de représentativité. Au moins un tiers des candidats doivent être des femmes, tandis que la moitié doivent être des jeunes âgés de moins de 40 ans.

Par ailleurs, un tiers des candidats doivent justifier d'un diplôme universitaire. Pour les partis politi-

ques, des conditions supplémentaires s'appliquent aux formations n'ayant pas obtenu plus de 4 % des voix exprimées lors des dernières élections législatives et ne disposant pas d'au moins dix élus dans la circonscription concernée : chaque siège à pourvoir doit être soutenu par 150 signatures d'électeurs. Les candidats indépendants doivent également rassembler 150 signatures par siège dans leur cir-

conscription électoral. Pour les circonscriptions à l'étranger, les listes présentées par un ou plusieurs partis politiques doivent être accompagnées de 100 signatures par siège à pourvoir. Ces dispositions visent à encadrer strictement la participation électoral et à assurer une représentation équilibrée des différentes catégories sociales et générations dans le prochain Parlement. **R. N.**

## NOUVELLE ÈRE ADMINISTRATIVE

### L'Algérie compte désormais 69 wilayas et 1 541 communes

Le Journal officiel n° 25 du 5 avril 2026 a publié la loi n° 26-06 du 4 avril 2026, modifiant et complétant la loi de 1984 relative à l'organisation territoriale du pays. Ce texte officialise le nouveau visage administratif de l'Algérie : le pays compte désormais 69 wilayas et 1 541 communes. Cette réforme concrétise la décision prise en novembre 2025 par le président Abdelmadjid Tebboune d'élever onze circonscriptions administratives au rang de wilayas à part entière, principalement dans les Hauts-Plateaux et le Sud. L'objectif poursuivi est de renforcer la décentralisation, d'alléger la pression sur les grandes wilayas mères, de rapprocher les services publics des populations et de mieux valoriser le potentiel écono-

mique et humain de régions souvent éloignées des centres de décision. La loi précise que ces nouvelles wilayas couvriront une superficie importante (environ 100 000 km<sup>2</sup>, soit près de 43 % de celle des wilayas mères) et regrouperont plus de 2,5 millions d'habitants. Elles incluront également 40 daïras et 108 communes supplémentaires dans le découpage révisé. Pour assurer une transition sans rupture dans la gestion des affaires locales, le législateur a prévu une période de transition rigoureuse jusqu'à la fin de l'année 2026. Les articles 54, 55 et 57 de la loi de 1984 ont été modifiés en ce sens : Durant la phase d'installation des nouveaux conseils exécutifs, les autorités des wilayas mères continueront d'assu-

mer toutes les prérogatives et obligations liées à la gestion des intérêts et services des wilayas nouvellement créées.

Les walis des wilayas mères procéderont à un transfert progressif des compétences, qui devra être achevé au plus tard le 31 décembre 2026. Les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2026, ainsi que les crédits de l'État affectés au fonctionnement des services, resteront exécutés par les wilayas mères, tout en tenant compte des besoins des nouvelles entités. Cette transition ordonnée permettra une prise en main progressive et efficace des nouvelles structures.

Dès le 1er janvier 2027, les nouvelles wilayas devraient fonctionner de manière autonome, avec leurs

propres walis, secrétaires généraux et directions exécutives. Ce nouveau découpage s'inscrit dans la continuité des réformes institutionnelles engagées ces dernières années, notamment la révision constitutionnelle de 2020 et les ajustements successifs du cadre électoral et administratif. Il intervient à quelques mois seulement des élections législatives prévues le 2 juillet 2026 et devrait faciliter une meilleure représentation des territoires au niveau national. Pour de nombreux observateurs, cette réforme dépasse le simple redécoupage territorial. Elle traduit une volonté de consolider l'équilibre territorial, de réduire les disparités régionales et de donner un nouvel élan au développement local. **B. B.**

## Éditorial L'EXPRESS

### UN CLIMAT DE RÉFORME POLITIQUE

PAR NASSIM TERKI

L'annonce du scrutin législatif prévu le 2 juillet, formalisée par le décret présidentiel n° 26-145, s'inscrit dans un contexte de refonte institutionnelle majeure, où la recomposition administrative du pays transforme la donne politique et électoral. L'Algérie compte désormais 69 wilayas et 1 541 communes, un changement qui redessine les contours de la représentation citoyenne, y compris celle de la diaspora. Le projet de loi présenté par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud, illustre cette volonté de rationalisation. Le nombre de circonscriptions électorales passe de 58 à 69, plus une circonscription dédiée aux Algériens établis à l'étranger. Le calcul des sièges repose désormais sur un critère démographique : un député pour 120 000 habitants, un minimum de deux sièges pour les petites wilayas et une représentation accrue de la diaspora, qui passe de huit à douze sièges. Au Conseil de la nation, le critère démographique introduit une nuance jusqu'alors absente : les wilayas de moins de 250 000 habitants disposent d'un siège, celles de plus grande population de deux. Cette réforme traduit une logique double. D'une part, elle vise à aligner la représentation sur la réalité démographique, répondant à un « impératif de justice et d'équité politique ». D'autre part, elle souligne la priorité accordée à la continuité de la gestion administrative et budgétaire : les wilayas mères conservent temporairement la gestion des budgets et des services, assurant une transition sans rupture pour les nouvelles entités locales. Ces élections constituent également un test pour mesurer l'impact concret de la réforme. Elles permettront de vérifier si la nouvelle répartition des circonscriptions et des sièges reflète effectivement la population et assure une représentation équilibrée, y compris pour la diaspora. Plus que le résultat des partis, c'est la manière dont le système intègre les citoyens et leur voix qui sera révélatrice pour l'avenir institutionnel du pays. La révision des listes électorales, ouverte du 12 au 26 avril, complète cette dynamique. Tous les citoyens, en Algérie ou à l'étranger, sont invités à s'inscrire ou à mettre à jour leur situation, soulignant que la participation électoral commence bien avant le jour du scrutin. En définitive, ces mesures reflètent une Algérie qui, en ajustant son organisation territoriale et sa représentation parlementaire, cherche à rapprocher le citoyen des institutions et à intégrer la diversité démographique dans l'équilibre du pouvoir. Ce processus minutieux et rigoureux pose les jalons d'une démocratie plus représentative et d'une gouvernance de proximité qui, si elle est menée avec cohérence, pourra transformer la pratique électoral et renforcer la confiance dans le Parlement.

## Ghaza, l'enfance assassinée

La question des enfants palestiniens s'impose aujourd'hui comme l'un des marqueurs les plus saisissants du conflit en cours. À l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) met en avant une réalité qu'il qualifie de dramatique, dénonçant une intensification des violences visant directement les populations civiles, et en particulier les plus jeunes. Dans un communiqué, le Bureau des martyrs, des prisonniers et des blessés du mouvement décrit une situation qu'il juge alarmante à plusieurs niveaux. Selon lui, les enfants palestiniens sont confrontés à un ensemble de pratiques qui vont des arrestations et détentions à des violences physiques et psychologiques, en passant par la privation d'accès à l'éducation et aux soins. Près de 200 mineurs seraient actuellement incarcérés dans les prisons israéliennes, dans des conditions dénoncées comme incompatibles avec les standards internationaux en matière de protection des droits de l'enfant. Au-delà de ces données, le FPLP met en cause une logique plus globale. Il évoque une politique structurée visant, selon ses termes, à fragiliser durablement la société palestinienne en ciblant ses nouvelles générations. L'arrestation d'enfants et leur maintien en détention seraient ainsi interprétés comme des instruments de pression destinés à affecter le tissu social dans son ensemble. Dans ce contexte, l'organisation appelle à une réaction accrue de la communauté internationale. Elle interpelle notamment les institutions spécialisées, à l'image de l'UNICEF, ainsi que les organisations de défense des droits humains, les invitant à intervenir pour assurer la protection des enfants palestiniens, œuvrer à leur libération et dénoncer les pratiques jugées contraires aux conventions internationales. Parallèlement, le communiqué insiste sur un autre aspect : loin de produire un effet de dissuasion, ces mesures contribueraient, selon ses auteurs, à renforcer la cohésion et la détermination au sein de la société palestinienne. La résilience collective y est présentée comme une réponse directe aux pressions exercées. Dans ce cadre, la Journée internationale de l'enfance prend une portée particulière. Elle dépasse la dimension symbolique habituellement associée à cette date pour devenir un espace d'expression et de dénonciation. Pour les Palestiniens, elle constitue une tribune permettant de mettre en lumière une réalité quotidienne marquée par l'insécurité, la peur et l'incertitude, où l'enfance elle-même se trouve profondément affectée par les dynamiques du conflit.

## CIBLÉE PAR DES CAMPAGNES HOSTILES ORCHESTRÉES DEPUIS PARIS

# L'Algérie dérange-t-elle à ce point ?

Les sorties médiatiques d'un obscur juge prétendument antiterroriste à Paris, vendredi dernier, ressemblent à une véritable cabale orchestrée par la droite et l'extrême droite françaises contre l'Algérie.

PAR MAHDI B

Il ne se passe pas un jour sans que certains milieux officiels français, sous couvert de leurs fonctions gouvernementales, s'en prennent aux intérêts de l'Algérie en France, en Europe, et au pays des 1,5 million de martyrs. Depuis plusieurs années, et particulièrement avec la réélection d'Emmanuel Macron, Paris bombarde le torse et sort ses griffes, dans une tentative désespérée d'atteindre la dignité de l'Algérie, allant jusqu'à recourir à une voyoucratie politique et judiciaire pour nuire au pays. À l'approche de la visite historique du Pape Léon XIV en Algérie, une visite rare dans un pays du Maghreb et d'Afrique, les milieux de l'extrême droite française s'agitent et multiplient les attaques. Ne pouvant empêcher cette visite papale, qui illustre magnifiquement le dialogue entre les civilisations et la personnalité du Pape, disciple de Saint Augustin l'Algérien, Paris cherche à saborder, sur le plan diplomatique et judiciaire, cette initiative, provoquant l'agacement des milieux racistes et xénophobes français. Pourquoi, à moins de deux semaines du voyage papal, des responsables français sortent-ils de l'ombre pour accuser l'Algérie de terrorisme d'État ? De quel terrorisme s'agit-il, si ce n'est pour ternir l'image d'un pays résilient, fort de ses institutions et respecté dans le monde ? Qu'un illustre inconnu du ministère français de la Justice ose accuser l'Algérie, l'Iran et la Russie de terrorisme d'État relève de l'absurde, voire de



l'infantile. Il s'agit, en réalité, d'une attaque politique frontale, délibérée et gratuite, alors que le monde assiste impuissant à la destruction systématique de l'Iran par l'axe américano-sioniste, responsable de la mort de centaines d'Iraniens innocents, dont les dirigeants du pays, à commencer par le guide suprême, l'Ayatollah Ali Khamenei. Ce juge antiterroriste, qui prétend détecter des actions hostiles contre de pseudo-intérêts américains à Paris ou contre l'Algérie, n'a-t-il jamais vu les atrocités commises chaque jour par les forces US et sionistes en Iran, au Liban et en Palestine occupée, notamment à Gaza ? En France, la carrière d'un juge obscur peut progresser rapidement lorsqu'il instruit des dossiers infondés contre un pays qui a toujours tenu tête à la France. Mon-

ter des procédures judiciaires pour terrorisme contre l'Algérie constitue en soi un acte ignoble de ce procureur, qui a servi dans les cabinets de deux chefs de gouvernement français, Manuel Valls et Bernard Cazeneuve, ayant reçu en 2014 et 2016 à Paris un adepte reconnu de la torture et des enlèvements politiques au Maroc, Abdellatif Hammouchi, actuel chef de la police marocaine, accusé par l'ACAT d'enlèvements et de torture. Ce personnage, adoubé par la France, a même été décoré de la Légion d'Honneur par Cazeneuve à Rabat. Tirer des balles perdues contre l'Algérie fait partie des plans de la droite française pour régler ses comptes avec un pays qui ne se laisse pas marcher sur les pieds et qui sait gérer son agenda politique et économique sans pression ni ingérence.

Attaquer en outre l'Iran, déjà agressé par la première puissance militaire mondiale avec le soutien d'Israël, ainsi que la Russie, non membre de l'axe occidental du mal, n'est qu'une manœuvre politicienne qui se retournera fatalement contre ses auteurs, y compris ce juge de service. Comment interpréter, par ailleurs, le fait que le président français cherche à se rapprocher du Pape Léon XIV avant sa visite en Algérie, afin de plaider pour la libération d'un citoyen français accusé par l'Algérie d'« apologie du terrorisme » ? Une source proche du ministère des Affaires étrangères algérien dénonce cette vaine agression contre un pays, l'Algérie, que le contexte français délétère érige en bouc émissaire et en dérivatif face aux nombreux défis que la France peine à relever. ■

## IL INTÈGRE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE À LA RÉFORME POLITIQUE

# Le projet de loi fixant les circonscriptions électorales adopté

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, hier après-midi, le projet de loi définissant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement. Cette adoption s'est déroulée lors d'une séance plénière dirigée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali. Le projet de loi avait été présenté samedi dernier à la Commission des affaires juridiques, des libertés et des droits de l'homme de l'APN par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement. Lors de cette présentation, le ministre a écouté avec attention les interventions des membres de la commission, répondant à chaque question et observation tout en exposant les objectifs et les principes directeurs du texte. Le ministre a

précisé que ce projet s'inscrit pleinement dans les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui privilégie une approche large et participative, impliquant les différents secteurs, instances et partis politiques. Cette démarche a permis d'élaborer un texte équilibré, fondé sur des données fiables et objectives de nature démographique et nationale. Ce projet de loi vise avant tout à renforcer le système juridique électoral et à garantir une représentation équitable des citoyens. Il définit avec précision les circonscriptions électorales et répartit les sièges de manière à assurer l'égalité et la juste représentation de toutes les populations. Le texte reflète également l'intégration de la réforme administrative avec la réforme politique, particulièrement dans le cadre de la création de nouvelles wilayas, nécessitant l'adaptation des mécanismes de représentation populaire à ce nouveau découpage territorial. Le projet inclut également un volet destiné à renforcer

la représentation des Algériens établis à l'étranger, traduisant la volonté de l'État de maintenir un lien solide avec ses citoyens résidant hors du pays et de garantir leur participation active à la vie politique. La répartition des sièges s'appuie sur la mise à jour des données démographiques issues du dernier recensement général de la population et sur une révision méthodologique destinée à accroître la précision de cette distribution. L'objectif est d'aligner la représentation sur la densité réelle de chaque wilaya, tout en intégrant les

nouvelles wilayas au système de représentation. En conclusion, le ministre a insisté sur l'importance de ce projet de loi, qui constitue une étape majeure vers le renforcement de la légitimité représentative, la stabilité des institutions et la satisfaction des aspirations des citoyens. Ce texte est ainsi présenté comme un levier essentiel pour consolider l'équilibre entre réformes territoriales et politiques, tout en assurant une représentation plus juste et adaptée aux réalités actuelles du pays.

Y. R.

### Consacrée à la visite du Pape Léon XIV en Algérie

## Le chef de l'État préside une importante réunion

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une séance de travail dédiée aux préparatifs de la visite du Pape Léon XIV en Algérie, a indiqué la présidence dans un communiqué. « Le président de la République a présidé hier une réunion pour faire le point sur les derniers préparatifs en vue de la visite de Sa Sainteté le Pape Léon XIV en Algérie », précise le communiqué.

R. N.

## FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE

# Un dispositif de protection des victimes

« Les accidents de la route sont devenus l'une des préoccupations majeures de la société. Cela a conduit le législateur à instaurer des mécanismes juridiques pour garantir la protection des victimes, notamment le Fonds de garantie automobile. Ce dernier constitue une soupape de sécurité juridique et sociale, même dans les situations complexes de délit de fuite ou d'absence de couverture d'assurance », a indiqué le président de la Cour d'Alger, Mohamed Bouderbala.

PAR MERIEM KA

La Cour d'Alger a tenu, hier, une journée d'étude intitulée « Le Fonds de garantie automobile : missions et prérogatives », dans le cadre du programme local de formation continue et en collaboration avec les instances et administrations publiques. Dans son allocution, Mohamed Bouderbala a souligné que la mise en œuvre de ce mécanisme se heurte à plusieurs défis, qu'il s'agisse de la définition des conditions d'intervention du Fonds, des procédures à suivre ou encore de la coordination entre les différentes instances judiciaires et administratives. « Ce constat oblige les professionnels du droit à engager une réflexion approfondie afin d'élaborer des solutions juridiques et opérationnelles concrètes », a indiqué le président de la Cour d'Alger. Le président de la Cour a ajouté que la justice, dans l'exercice de son rôle de protection des droits et des libertés, est aujourd'hui plus que jamais appelée à « accompagner ces mutations ». Cela passe, à ses yeux, par « l'unification de la jurisprudence, le renforcement de la spécialisation et l'ouverture sur l'expertise académique et professionnelle ». Il a également précisé que de telles rencontres scientifiques constituent un espace idéal pour l'échange d'idées et d'expériences, ainsi que pour le rapprochement des points de vue, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de l'acte judiciaire. De son côté, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamal Benboudiaf, a



souligné l'importance du thème choisi pour cette rencontre, compte tenu de son « lien direct avec la protection des victimes et la consécration du principe de l'indemnisation équitable ». Il a mis en exergue le rôle pivot que joue l'institution judiciaire dans ce domaine, en veillant à « l'application rigoureuse de la loi, à la poursuite des auteurs de crimes et à la garantie qu'ils n'échappent pas à leur responsabilité, particulièrement dans les affaires d'accidents de la route pouvant parfois impliquer des délits de fuite ou un défaut d'assurance ». Après avoir exposé les différents défis susceptibles d'entraver l'activation de ce mécanisme sur le terrain, Benboudiaf a réaffirmé l'engagement du parquet général à « poursuivre les efforts visant à protéger les droits des victimes, à consacrer le principe d'égalité devant la loi et à garantir le bon fonctionnement de la justice ». De son côté, le directeur général du Fonds de garantie automobile, Bilal Bourghoud, a abordé les missions principales de ce mécanisme, qui consistent essentiellement à « prendre en charge, de manière intégrale ou partielle, les indemnités allouées aux victimes d'accidents corporels ou à leurs ayants droit, impliquant des véhicules terrestres à moteur ». Cette intervention intervient dans des cas pré-

cis, dont les plus importants sont « l'impossibilité d'identifier le responsable des dommages ou l'existence d'une couverture d'assurance insuffisante ». Concernant les ressources financières dont dépend le Fonds, Bourghoud a précisé qu'elles proviennent des contributions des responsables d'accidents non assurés, des revenus des placements des fonds de l'organisme, des recouvrements auprès des débiteurs, ainsi que d'éventuelles dotations budgétaires de l'État. En contrepartie, les charges du Fonds couvrent l'indemnisation des victimes, les frais de gestion, les honoraires et les dépenses liées aux contentieux. Cette journée d'étude a été sanctionnée par une série de recommandations pouvant servir de référence pour améliorer la performance judiciaire et renforcer l'efficacité de ce mécanisme juridique. Il s'agit, entre autres, de « la nécessité de développer le cadre juridique régissant l'intervention du Fonds afin de garantir la clarté de ses dispositions et d'élargir le champ de sa protection », du « renforcement de la coordination entre les différents acteurs du domaine de l'indemnisation des accidents de la route », ainsi que de « l'engagement pour la création d'antennes locales du Fonds, dans le but de rapprocher ses services du citoyen ». ■

## Santé

## Vers la création d'un centre de référence en gériatrie

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a reçu, dimanche, une délégation de l'Association des professionnels de santé franco-algériens de Provence, conduite par Fouzia Doghmane. La rencontre entre Aït Messaoudene et cette délégation a permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment à travers l'échange d'expertises et d'expériences, en vue de contribuer au développement du système national de santé et d'améliorer les prestations proposées aux citoyens », a indiqué un communiqué du ministère de la Santé. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur « le rôle que peuvent jouer les associations scientifiques, notamment celles activant à l'étranger, en faveur du système national de santé, spécialement dans le domaine de la gériatrie et de l'accompagnement des personnes âgées », précise le communiqué. À ce propos, le ministre de la Santé a évoqué « les perspectives de création d'un centre national de référence en gériatrie », insistant sur l'importance du « renforcement de la formation dans ce domaine au profit des médecins généralistes ». Lors de la rencontre, Aït Messaoudene a présenté « un exposé détaillé sur l'état et les perspectives du système de santé en Algérie, les principales réformes en cours et les efforts consentis pour améliorer la prise en charge sanitaire ». Le ministre a évoqué « le lancement d'une plateforme numérique dédiée aux médecins algériens établis à l'étranger, afin de leur permettre de partager leurs expertises et de contribuer ainsi au renforcement des ponts de communication avec les compétences nationales à l'étranger, au service du système de santé ». Il a, par ailleurs, relevé « l'importance stratégique de la numérisation dans le secteur de la santé, notamment à travers la généralisation du dossier médical électronique, en vue de renforcer la transparence, d'améliorer le suivi du parcours thérapeutique des patients et d'optimiser la gestion ». R. N.

## Enseignement supérieur

## Le ministre effectue une visite d'inspection à l'UDES

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection à l'Unité de développement des équipements solaires (UDES), relevant du Centre de développement des énergies renouvelables, située dans la commune de

Bou Ismaïl, dans la wilaya de Tipaza. Au cours de cette visite, le ministre s'est enquis du système intelligent de gestion et de pilotage de l'énergie électrique, développé par la filiale « UDES Engineering Solutions ». Ce projet s'est distingué par la réalisation de sept centrales solaires

photovoltaïques, affichant une puissance cumulée de 50 kW. La visite a également porté sur l'inspection d'un système mobile de dessalement d'eau saumâtre (ou salée) fonctionnant à l'énergie solaire, ainsi que sur un système de distillation d'eau intégré à l'agriculture saharienne.

## VIVIERS DE COMPÉTENCES

## DZ Young Leaders transforme des idées en projets

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, dimanche soir à Oran, la cérémonie de clôture du premier forum national du programme de qualification des jeunes leaders. Dans son allocution à cette occasion, le ministre, accompagné du wali d'Oran, Brahim Ouchène, a souligné que le programme « DZ Young Leaders » a révélé « le grand potentiel dont dispose la jeunesse algérienne », avec l'enregistrement de 1.000 projets dans divers domaines. Il a également salué le fort engagement et la discipline dont ont fait preuve les participants au forum, à travers leur

présence assidue aux différentes sessions et ateliers organisés dans le cadre de cet événement. Ce forum a constitué l'étape finale du premier parcours du projet « DZ Young Leaders », qui comprend trois parcours intégrés, chacun encadrant 1.000 jeunes leaders sur une période de quatre mois, avec une clôture marquée par l'organisation d'un forum national pour présenter les résultats et échanger les expériences. Plus de 75.000 jeunes se sont inscrits à ce programme, dont plus de 5.000 ont réussi à élaborer des feuilles de route pour des projets communautaires dans divers domaines. Parmi ces initiatives, 1.000 projets ont été

sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement approfondi sur une durée d'une année. M. Hidaoui a recommandé de prendre en charge les 4.000 projets dont les porteurs n'ont pas pu participer à ce forum au niveau des incubateurs locaux, afin de permettre leur valorisation. Ce forum a constitué la phase finale du premier parcours du projet « DZ Young Leaders », qui comprend trois parcours intégrés, chacun encadrant 1.000 jeunes leaders sur une durée de quatre mois, avant une clôture par un forum national dédié à la présentation des résultats et à l'échange d'expériences. ■

**PUBLICITE**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية  
دائرة الكوكنار  
بلدية : تاوريرت اغيل  
مكتب: الجحمة  
الرقم: 28/

نموذج شهري

بتغيير الهيئة التنفيذية

طبعا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 م المتعلق بالجحمة، ولا سيما المادة 18 منه لدم إنشاء الجحمة المطية الصماء:

الجمعية الرياضية "أسيرم" لقرية أقمون  
بلدية تاوريرت اغيل

المقتضى تحت رقم: 06/105 بتاريخ 26 أبريل 2006

إلى: السيد: بلقاسمي ناجيم  
تاريخ: 09/15/1977/09/15 ب. تاوريرت اغيل  
العضو الشخصي: قرية أقمون بلدة تاوريرت اغيل.  
الصفة في الجحمة: رئيس الجحمة.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية  
دائرة الكوكنار  
بلدية : تاوريرت اغيل  
مكتب: الجحمة  
الرقم: 28/

نموذج شهري

بتغيير الهيئة التنفيذية

طبعا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 يناير 2012 م المتعلق بالجحمة، ولا سيما المادة 18 منه لدم إنشاء الجحمة المطية الصماء:

الجمعية البيئية لقرية أقمون  
بلدية تاوريرت اغيل

المقتضى تحت رقم: 071 بتاريخ 03 أبريل 2006

إلى: السيد: خالد جلال  
تاريخ: 06/14/1982/12/14 ب. تاوريرت اغيل  
العضو الشخصي: قرية أقمون بلدة تاوريرت اغيل.  
الصفة في الجحمة: رئيس الجحمة.

## SOUTIEN AUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

# Les autorités locales à pied d'oeuvre

Les autorités locales dans plusieurs wilayas poursuivent leurs efforts pour débloquer les projets en suspens et soutenir les investisseurs. Cette démarche inclut l'assainissement du foncier industriel et l'accélération des autorisations.



FATIHA AMALOU.

« Conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, visant à améliorer le climat des investissements et à lever les obstacles à la réalisation des projets, les autorités locales de plusieurs wilayas poursuivent la mise en œuvre d'une série de mesures pour débloquer les projets en suspens et soutenir les investisseurs. L'objectif est d'assurer une utilisation optimale du foncier industriel et d'accélérer la mise en service des projets», indique un communiqué du ministère de l'Intérieur. Les actions menées concernent le maintien de réunions régulières des comités de wilayas chargés du suivi des projets d'investissement, afin d'examiner leur état d'avancement et de traiter les questions en suspens, et l'intensification des visites de terrain sur les projets d'investissement afin d'évaluer leur progression, d'identifier les obstacles ren-

trés et de prendre les mesures nécessaires pour les surmonter.

Les autorités locales se charge aussi de l'établissement de canaux de communication directs avec les investisseurs afin de répondre à leurs préoccupations et de leur permettre de mener à bien leurs projets dans les meilleurs délais.

« Ces efforts ont permis de réaliser des progrès significatifs dans le traitement des dossiers de projets d'investissement grâce à des décisions concrètes, notamment la levée des restrictions et l'octroi d'un soutien aux projets réalisables afin d'en garantir l'efficacité», ajoute le ministère. Les autorités locales, en coordination avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), soutiennent activement les projets en facilitant l'accès au foncier, en débloquent les lourdeurs administratives et en accordant des avantages fiscaux via le wali, visant plus de 20 000 projets. Les commissions de wilaya relancent des centaines de projets à l'arrêt. Le Wali préside des commissions chargées de débloquer les projets d'investissement, de lever les contraintes et d'accélérer leur mise en œuvre avec l'attri-

bution d'assiettes foncières par les autorités locales pour les projets, notamment via des décisions d'éligibilité pour les projets structurants. Les directions locales (Tourisme, Industrie, Agriculture) conseillent et accompagnent les investisseurs pour obtenir des crédits bancaires et des subventions. Les antennes locales de l'AAPI centralisent quant à elles les démarches pour faciliter les procédures. Les projets peuvent bénéficier d'exonérations et de réductions fiscales basées sur leur localisation et leur impact économique. En outre, plus de 10 000 projets ont été déclarés depuis novembre 2022, avec un taux important de réalisation, créant des milliers d'emplois directs. Les autorités locales sont donc mobilisées pour débloquer les projets d'investissement gelés afin de stimuler l'économie et d'alléger la bureaucratie. Cette démarche inclut l'assainissement du foncier industriel et l'accélération des autorisations.

Ces mesures visent à réformer le climat d'investissement et à mettre en œuvre la nouvelle loi sur l'investissement, en passant d'une logique administrative à une logique de facilitation économique.

## Commerce extérieur

### TINDOUF, PORTE D'EXPORTATION VERS LES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

Une exposition de produits et services algériens destinés à l'exportation sera organisée du 24 au 27 avril dans la wilaya de Tindouf, sous le thème: «Tindouf : porte d'exportation vers les pays d'Afrique de l'Ouest», indique dimanche un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Organisée par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations en coordination avec la wilaya de Tindouf, cette exposition vise à promouvoir les exportations et renforcer la présence des produits et services algériens sur les marchés africains, particulièrement dans les pays d'Afrique de l'Ouest, «à partir de la wilaya de Tindouf en tant que porte vers la profondeur africaine», précise-t-on de même source.

Cet événement économique constitue aussi «une plateforme importante pour présenter les capacités de production nationales dans divers secteurs», en plus d'être «un espace à même de renforcer les partenariats économiques, d'ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation» et d'établir des partenariats orientés vers les marchés africains», lit-on dans le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère invite l'ensemble des opérateurs économiques désirant participer à cet événement à s'inscrire via le site électronique prévu à cet effet.

R.E.

### ARRIVÉE D'UN NAVIRE TRANSPORTANT 9 400 MOUTONS EN PROVENANCE DE ROUMANIE

Un navire transportant 9 400 moutons en provenance de Roumanie a accosté dimanche soir au port de Skikda, dans le cadre du programme d'importation de moutons pour l'Aïd al-Adha, a indiqué M. Hamzaoui, directeur des services agricoles de la wilaya à l'APS. Selon M. Hamzaoui 17 vétérinaires ont été déployés pour effectuer des contrôles sanitaires sur les moutons avant leur transport vers les centres de collecte répartis dans toute la wilaya. Il a ajouté que tous les moyens humains et logistiques nécessaires ont été mobilisés pour cette opération.

M. Hamzaoui a également précisé qu'une soixantaine de camions ont été utilisés pour transporter les moutons vers trois sites situés dans les communes de Ben Azzouz, Azzaba et Hamadi Krouma. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à satisfaire la demande nationale de moutons pour l'Aïd al-Adha et à garantir leur disponibilité sur l'ensemble du territoire.

R.E.

# Le prix du pétrole s'installe autour de 110 dollars

Le pétrole s'est installé hier autour des 110 dollars le baril, dans un marché suspendu au conflit au Moyen-Orient.

Vers 07H30 GMT, le baril de WTI, référence du marché américain, pour livraison en mai, cédait 0,57% à 110,90 dollars, tandis que celui de Brent de la mer du Nord, référence du marché mondial, pour livraison en juin gagnait à l'inverse 0,46% à 109,53 dollars.

En début d'échanges, le WTI avait grimpé jusqu'à 115,48 dollars, tandis que le Brent se hissait jusqu'à 111,89 dollars, se rapprochant des sommets depuis le début de l'offensive des Etats-Unis et Israël contre l'Iran, à presque 120

dollars. Les perturbations des flux d'or noir et de gaz naturel durent depuis plus d'un mois et ont déjà engendré une flambée des prix de l'essence et du gazole dans de nombreux pays, selon lorientlejour.

Celà intervient alors que l'OPEP+ a validé début avril 2026 une augmentation de 206 000 barils par jour de sa production pour le mois de mai. Toutefois, cette hausse reste largement théorique, les capacités réelles étant fortement limitées par le conflit en cours au Moyen-Orient et la fermeture du détroit d'Ormuz, point stratégique par lequel transite environ 20 % du pétrole mondial.

Dans ce contexte, les marchés pétroliers sont sous tension extrême. Le prix du baril a atteint près de 120 dollars, un plus haut depuis quatre ans, tandis que les perturbations logistiques pourraient affecter jusqu'à 15 % de l'offre mondiale. Les analystes estiment que cette hausse des quotas envoie surtout un signal politique, sans impact immédiat sur l'approvisionnement réel.

Cette situation intervient alors que l'OPEP+ a validé début avril 2026 une augmentation de 206 000 barils par jour de sa production pour le mois de mai. Toutefois, cette hausse reste largement théorique, les capacités réelles étant

fortement limitées par le conflit en cours au Moyen-Orient et la fermeture du détroit d'Ormuz, point stratégique par lequel transite environ 20 % du pétrole mondial.

Dans ce contexte, les marchés pétroliers sont sous tension extrême. Le prix du baril a atteint près de 120 dollars, un plus haut depuis quatre ans, tandis que les perturbations logistiques pourraient affecter jusqu'à 15 % de l'offre mondiale. Les analystes estiment que cette hausse des quotas envoie surtout un signal politique, sans impact immédiat sur l'approvisionnement réel.

R.E.

## ÉLÉMENT ESSENTIEL DU MIX HYDRIQUE

## Le dessalement couvre désormais « 42 % des besoins en eau potable »

L'évolution du dessalement en Algérie est spectaculaire. Initialement conçu comme « un appoint en période de stress hydrique », ce procédé couvre aujourd'hui 42% des besoins en eau potable, contre 18 % auparavant, alors que la production nationale atteint désormais 3,7 millions de mètres cubes par jour.



FATIHA A.

**C'**est ce qu'a révélé, hier, Mouloud Hachlaf, assistant du Président-directeur général de la Société algérienne de dessalement de l'eau (filiale de Sonatrach).

« Le dessalement d'eau de mer est devenu une base incontournable de la sécurité hydrique en Algérie », a-t-il déclaré lors de son intervention à la radio chaîne 3. Abordant les orientations du dernier Conseil des ministres, il souligne que « le chef de l'État a insisté sur la nécessité d'assurer un service optimal d'alimentation en eau potable, en s'appuyant sur la diversification des ressources.

Cette progression s'explique, selon lui, « notamment par la réception, en février 2025, du programme complémentaire numéro 1, qui a renforcé significativement les capacités installées. » Entre autres, il citera les cinq méga-stations récemment mises en service et qui ont déjà fourni plus de 370 millions de mètres cubes d'eau potable. « À titre d'exemple, la station de Macta produit à elle seule plus de 420 000 mètres cubes par jour, illustrant l'ampleur des investissements consentis. »

M. Hachlaf tient à clarifier une confusion fréquente chez les citoyens. La Société algérienne de dessalement de l'eau est « un producteur, non un

distributeur », précisant que « l'eau produite est livrée à l'Algérienne des eaux, qui se charge de sa distribution »

Concernant, les stations qui fonctionnent en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ce qui impose une maintenance rigoureuse, M Hachlaf dira « qu'un programme national de maintenance préventive est déployé chaque année, en coordination avec les acteurs du secteur. Ces opérations, limitées à des séquences n'excédant pas 6 jours, sont planifiées deux à trois fois par an. »

Contrairement à d'autres industries, où les arrêts peuvent durer jusqu'à un mois, souligne l'invité de la chaîne 3, « les stations de dessalement privilégient des interventions courtes mais régulières. Ces opérations incluent le contrôle des systèmes de captage, le nettoyage des bassins, la vérification des membranes d'osmose inverse et l'inspection des installations électriques en collaboration avec Sonelgaz. »

Par ailleurs, M Hachlaf a abordé le fonctionnement des stations qui dépend étroitement de la qualité de l'environnement marin, affirmant que « la turbidité de l'eau constitue un facteur critique. Lors de récents épisodes de mauvais temps et de fortes pluies, certaines stations ont dû s'arrêter automatiquement en raison d'un dépassement des seuils »

« Les grilles de captage peuvent être obstruées par des algues ou des déchets, tandis que les crues charrient des polluants vers la mer. Dans certains cas, des investissements supplémentaires sont nécessaires pour adapter les installa-

tions, comme la mise en place de dispositifs capables de traiter une eau plus chargée », explique M Hachlaf.

Sur un autre registre, il révélera que « chaque station représente un investissement considérable. Les unités classiques coûtent environ 250 millions de dollars, tandis que les nouvelles mégastations atteignent 420 millions de dollars chacune », précisant que « le programme complémentaire numéro 2 prévoit la réalisation de 6 nouvelles stations pour une capacité totale de 1,8 million de mètres cubes par jour, soit un investissement dépassant 1 milliard de dollars pour la première tranche ». Selon lui, trois projets ont déjà été lancés dans les wilayas de Tlemcen, Chlef et Mostaganem, considérées comme les plus exposées au stress hydrique. À l'approche de la saison estivale, traditionnellement marquée par une forte demande, les autorités affichent un optimisme mesuré. Contrairement à l'année précédente, explique M Hachlaf, « les stations fonctionnent à pleine capacité. Le calendrier de maintenance a été conçu pour éviter toute interruption durant les périodes critiques, notamment après le Ramadan et avant l'été. »

Du reste, il estime qu'aujourd'hui, le dessalement s'impose comme un levier central pour garantir l'accès à l'eau potable sur l'ensemble du littoral, de l'Est à l'Ouest du pays.

« Nous travaillons dans la prévention pour ne jamais subir », conclut M. Hachlaf, insistant sur l'importance de préserver ces infrastructures vitales pour l'avenir hydrique de l'Algérie.

## Secteur minier

Exploration des moyens pour renforcer la coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale

**La** secrétaire d'État auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, a reçu hier à Alger la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Mme Jamila Hadj Bay Oglou Cerin. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont discuté des moyens de renforcer leur coopération dans le secteur minier.

La même source a précisé que cette rencontre, qui s'est tenue au siège du ministère en présence de représentants des deux institutions, s'inscrit dans le cadre des consultations et échanges réguliers entre les deux parties. Elle a permis d'explorer les perspectives de renforcement de la coopération, notamment sur les plans technique, en matière d'échange d'expertise et de soutien aux projets liés au développement du secteur minier. Les discussions, d'après le communiqué, ont porté sur les moyens de renforcer la coopération en matière d'assistance technique et sur les projets en cours et à venir, en particulier ceux liés au développement du secteur minier en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploitation et du traitement des ressources minérales. Dans ce contexte, Mme Bakir Tafer a présenté un aperçu des principaux programmes de développement du secteur et des projets d'infrastructure en cours, ainsi que du cadre juridique régissant les activités minières en Algérie et des incitations et facilités offertes aux investisseurs.

Elle a également exposé les plans de développement du secteur, notamment ceux relatifs au traitement et à la transformation locale des ressources minérales, à travers plusieurs projets d'infrastructure, tels que la mine de minerai de fer de Gara Djebilet, le projet intégré de phosphate et le projet d'extraction de zinc et de plomb, ainsi que d'autres projets visant à produire des matières premières pour diverses industries de transformation. De son côté, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie a exprimé l'intérêt du Groupe pour le secteur minier algérien, affirmant sa volonté de soutenir et d'assister les institutions du secteur, notamment en contribuant à attirer les investissements, en mobilisant les entreprises publiques et privées étrangères et en apportant un soutien en matière de gestion de projets, d'assistance technique et de partage des connaissances tout au long de la chaîne de valeur du secteur minier, selon le communiqué.

R.E.

R.E.

## DEUXIÈME ÉDITION DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE DE L'EXPORTATION

## L'événement réunira des représentants de plus de 30 pays africains

**La** deuxième édition de la conférence africaine de l'exportation et de la logistique se tiendra le 21 avril à Alger, avec la participation de plus de 200 entreprises nationales et étrangères, a indiqué lundi un communiqué de l'organisme organisateur. Prévu à l'hôtel Sheraton, cet événement est organisé par la Société d'études économiques et de développement des investissements (SEEDI), sous le patronage du ministre du Commerce extérieur et de la promotion des exportations, rapporte l'APS.

La conférence réunira également des représen-

tants de plus de 30 pays africains et des entreprises activant dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture, l'agroalimentaire, l'emballage, les industries lourdes et légères, ainsi que les services, à l'instar des banques, des assurances, du transport et de la logistique. Selon la même source, cette rencontre vise à examiner les moyens de renforcer les échanges commerciaux sur le continent africain dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Elle permettra également d'aborder les questions liées à la maîtrise des coûts logistiques et à l'identification des opportunités de promotion des produits algériens sur les marchés africains,

dans l'objectif de soutenir la diversification des exportations hors hydrocarbures.

La SEEDI souligne, en outre, que cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts visant à explorer les opportunités et les défis liés au commerce et à la logistique en Afrique.

Le programme prévoit, par ailleurs, plusieurs interventions consacrées aux nouvelles mesures et aux avantages accordés par l'État aux exportateurs, notamment en matière de concurrence, de propriété intellectuelle, d'investissement et de commerce électronique.

## El-Meniaa

# Plus de 11.600 hectares réservés aux cultures stratégiques

Selon le directeur de l'ONTA d'El-Meniaa, Lahcène Chettouh, les cinq (5) périmètres agricoles où est localisée cette superficie destinée aux cultures stratégiques, se trouvent sur les territoires des communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi Lefhal.



Une superficie de 11.651 hectares a été réservée au développement des cultures stratégiques dans la wilaya d'El-Meniaa, avec appel à manifestation d'intérêt via la plateforme numérique de l'Office national des terres

agricoles (ONTA) à compter du 5 avril, a indiqué dimanche l'Office. L'opération s'inscrit dans le cadre de la valorisation, par la concession, du portefeuille foncier agricole pertinent du domaine privé de l'Etat, conformément aux textes réglementaires en vigueur définissant

les modalités et conditions d'attribution des terres destinées à la mise en valeur, selon un programme national visant à assurer l'autosuffisance dans les cultures céréales et fourragères. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'ONTA d'El-Meniaa, Lahcène Chettouh, a indiqué que les cinq (5) périmètres agricoles où est localisée cette superficie destinée aux cultures stratégiques, se trouvent sur les territoires des communes d'El-Meniaa, Hassi El-Gara et Hassi Lefhal. Et d'ajouter à l'adresse des investisseurs potentiels que les inscriptions se font via la plateforme numérique de l'ONTA sur une durée de 29 jours à compter du 5 avril 2026. Le foncier agricole ciblé se répartit entre les périmètres "Gouiret Moussa" (426 ha, commune d'El-Meniaa), « Wajbet El-Djerad » et « El-Fila » (respectivement 4.296 ha et 3.136 ha, commune de Hassi-Lefhal) et "Mehareg Lahmar-3" et "Oued El-Telh" (respectivement 2.650 ha et 1.143 ha, commune de Hassi El-Gara), selon les données de l'ONTA. Les superficies à octroyer aux investisseurs varient entre un minimum de 30 ha et un maximum de 2.000 ha, de sorte à permettre la concrétisation de grands projets agricoles, conformément aux orientations des hautes autorités tendant à la consolidation de la sécurité alimentaire nationale, un fait savoir M. Chettouh. Le programme en question est de nature à attirer des investissements agricoles de qualité et à renforcer le développement local, à travers l'exploitation des ressources naturelles de la wilaya d'El-Meniaa pour le développement des cultures stratégiques, a-t-il souligné.

## Blida

# Les travaux de la mosquée-pôle de Bouarfa avancés à 60%

Le projet de la mosquée-pôle de la commune de Bouarfa (wilaya de Blida), enregistre un taux d'avancement augmentant à 60%, à-on avisé, dimanche, auprès des services de la wilaya. La même source a ajouté que dans le cadre du suivi assuré par le wali Djamel Ed-dine Hashas, au projet de réalisation de la mosquée-pôle de Bouarfa, réévalué en 2026 pour un montant de 667 millions DA, le responsable a constaté une cadence de travaux ayant atteint un taux d'avancement de 60%. Lors de sa visite du chantier, le wali a insisté

sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et de respecter les délais contractuels, en vue de la réception du projet dans les plus brefs délais, au regard de l'importance du projet en tant qu'infrastructure à vocation religieuse et de sa dotation de toutes les commodités et structures nécessaires.

Cet édifice religieux, qui sera le plus grand de la wilaya en termes de superficie, est porté sur une assiette de 9.500 m<sup>2</sup> et pourra accueillir 11.000 fidèles (7.000 hommes et 4.000 femmes). Il comprend également plusieurs

structures annexes, dont une salle de conférences d'une capacité de 150 places. Le projet, doté d'un minaret de plus de 50 mètres de hauteur, englobe également une école coranique réalisée sur une superficie de 1.500 m<sup>2</sup> et comportant huit (8) salles de classe, ainsi qu'une salle polyvalente, une bibliothèque, un restaurant et une résidence pour étudiants d'une capacité de 40 lits. A cela s'ajoutent sept (7) logements de fonction, un parking de 300 places, des espaces d'ablutions et d'autres équipements.

## MÉDÉA

# Plusieurs nouveaux projets inscrits au profit de la commune de Mezghena

La commune de Mezghena, au nord-est de Médéa, a retenu de nouveaux projets de développement couvrant plusieurs domaines, au titre de l'exercice 2026, à-on informé, dimanche, auprès d'un responsable local. Les nouveaux projets couvrent les secteurs de l'éducation, de l'énergie, des travaux publics, et celui de la jeunesse, dont les procédures administratives d'attribution des marchés sont en cours de finalisation, a indiqué à l'APS, le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Yakoub Laribi. En matière d'énergie, un projet de raccordement au réseau de gaz naturel de 1000 foyers ventilés à travers les agglomérations urbaines secondaires de Timelate, Tiasrine, Houara, Guettateche, Ouled-Touati, Maasria, Tazaka et El-Koudia El-Hamra, figure parmi les projets inscrits à l'indicatif de la commune au titre de l'exercice 2026 et dont le lancement interviendra dans les tous prochains jours, at-il fait savoir. La concrétisation de cet important projet de raccordement en gaz naturel portera le taux de couverture au niveau de la commune à 100%, a-t-il précisé. Un projet de modernisation de nombreux tronçons routiers totalisant un linéaire de 12 km dépendant de plusieurs villages desservis par la route nationale (RN) 8 et le chemin de wilaya (CW) 90 sera également lancé au cours des semaines à venir, a fait savoir le responsable. Le but de l'opération est de désenclaver les villages concernés par ce projet et de faciliter l'accès des agriculteurs à leurs parcelles et l'acheminement de la production locale, selon un relevé M. Laribi. S'agissant du secteur de l'éducation, la commune de Mezghena a régit l'inscription d'un projet de construction d'un lycée qui évitera aux élèves de faire le déplacement vers les lycées de la commune voisine de Tablat, en plus d'un projet de réalisation d'une cantine scolaire d'une capacité de 100 places au sein d'une école. Il est également relevé qu'au pôle urbain de la commune de Mezghena, trois projets d'habitat englobant 179 logements de type public locatif et promotionnel aidé, sont en cours de réalisation et les travaux montrent des taux d'avancement oscillant entre 45 et 90 %. Par ailleurs, un projet de réalisation d'un terrain de sport de proximité est prévu au niveau de l'agglomération urbaine secondaire de Guettateche qui offrira, une fois terminé, un espace aux jeunes pour la pratique de diverses activités physiques.

## MAÎTRISE ET RÉGLAGE DES MOISSONNEUSES À BATNA

# Session de formation au profit des agriculteurs et des étudiants

Une session courte de formation à la maîtrise et au réglage des moissonneuses a été ouverte dimanche à Batna au profit de 30 céréaliculteurs des wilayas de Batna, de Sétif, d'Adrar, d'El Meghaier, de Constantine et de Guelma ainsi que d'étudiants en master du département d'agronomie de l'université Batna-1. Cette session de formation placée sous le thème « semons la connaissance, récoltons l'expérience » est encadrée pendant quatre jours au centre de stockage de la Coopérative

des Céréales et Légumes Secs (CCLS) par des experts des deux universités de Batna et Biskra, du Centre national de contrôle et certification des semences et plants de Sétif, de l'Ecole nationale supérieure agronomique d'Alger, de l'Institut technique des grandes cultures d'Alger et autres organismes dont l'antenne locale d'Agrodiv.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la campagne moisson-battage ainsi que d'adaptation et de l'itinéraire technique de céréaliculture tracée par la direction des ser-

vices agricoles (DSA) en coordination avec l'université Batna-1, a indiqué à l'APS, Amel Derdoukh, chef du service formation et vulgarisation à la DSA.

Selon la même source, le programme théorique et pratique de la séance comprend une initiation au cycle de céréaliculture depuis la préparation du sol à la récolte avec un apprentissage pratique sur terrain des réglages mécaniques des moissonneuses, la mise en marche et la maintenance. De son côté, Dr Nadia Boulouah du département d'agronomie de l'uni-

versité de Batna a relevé que cette formation sanctionnée par un diplôme renforce la compétence professionnelle des céréaliculteurs et des étudiants en cette spécialité de sorte à renforcer la mécanisation de la filière céréalière et améliorer les rendements. La wilaya de Batna compte 4.057 céréaliculteurs exploitants 87.000 hectares inscrits à la plateforme « Ghorfati » relevant de la chambre de wilaya de l'agriculture, a indiqué à l'APS le secrétaire général de la chambre, Fateh Benmansour, en marge de cette formation.

## Montres connectées

# Nouveaux alliés de la santé mentale

Peut-on détecter les premiers signes d'un trouble mental grâce à une montre connectée ? C'est la piste explorée par une équipe de l'Université de Genève, qui a suivi pendant dix mois des volontaires équipés de smartphones et d'objets connectés. Leur objectif : analyser, à l'aide de l'intelligence artificielle, des données du quotidien comme la fréquence cardiaque, le sommeil, l'activité physique, mais aussi la météo et la pollution de l'air.



PAR AMEL B

Prevoir l'apparition de troubles mentaux ou neurologiques grâce à une montre connectée ou un smartphone : c'est l'objectif qu'ont exploré des chercheurs de l'Université de Genève. Ils ont suivi 88 volontaires âgés de 45 à 77 ans pendant dix mois, équipés d'appareils connectés. Ces dispositifs ont collecté en continu des données "passives" — fréquence cardiaque, activité physique, sommeil — ainsi que des facteurs environnementaux comme la météo et la pollution de l'air. Tous les trois mois, les participants remplissaient également des questionnaires et réalisaient des tests cognitifs. Les chercheurs ont ensuite utilisé une intelligence artificielle pour analyser ces données et tenter de prédire les fluctuations de l'état mental

des participants. Les résultats sont encourageants : le taux d'erreur moyen était de 12,5 %. L'IA s'est montrée particulièrement efficace pour estimer les états émotionnels, avec un taux d'erreur compris entre 5 et 10 %, alors que les performances cognitives — mémoire, attention, etc. — étaient plus difficiles à prédire (10 à 20 % d'erreur). Parmi les facteurs les plus déterminants figurent la qualité du sommeil, la fréquence cardiaque, la météo et la pollution de l'air. Ces travaux, publiés dans la revue *npj Digital Medicine*, montrent que les montres connectées peuvent fournir des indications précieuses sur l'état mental. Les émotions, comme le stress ou l'humeur, sont plus faciles à anticiper que les capacités cognitives, mais ces outils offrent déjà une marge d'erreur relativement faible, ouvrant la voie à une détection précoce des changements dans la santé cérébrale. Ces résultats interviennent dans un

contexte préoccupant. La santé cérébrale — qui combine fonctions cognitives et affectives — est un enjeu majeur de santé publique. Selon l'Organisation mondiale de la santé, une personne sur trois souffrira d'un trouble neurologique et une sur deux connaîtra un trouble mental au cours de sa vie. Même chez les adultes en bonne santé, l'état mental fluctue régulièrement sous l'effet de facteurs liés au mode de vie ou à l'environnement. Suivre ces variations au fil du temps pourrait permettre de mettre en place des stratégies de prévention personnalisées et plus efficaces. Sans se substituer à un diagnostic médical, les montres connectées pourraient donc, à terme, jouer un rôle clé dans la surveillance et la prévention des troubles mentaux, en permettant une prise en charge plus rapide et individualisée.

A.B

## Tipasa ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION BIENTÔT

Les services de la wilaya de Tipasa ont annoncé, dimanche, l'entrée en vigueur d'un nouveau plan de circulation visant à organiser le trafic au centre-ville de Tipasa, dans un délai de 10 jours

au maximum, selon un communiqué de cette instance. La même source a précisé qu'à la suite de la présentation, dimanche par la direction des transports, d'un exposé technique détaillé lors d'une séance de travail présidée par le wali de Tipasa, Mohamed Amine Benchaoula, ce dernier a donné des instructions pour entamer la mise en œuvre du plan à titre expérimental dans un délai ne dépassant pas 10 jours. Le wali a, en outre, insisté sur la nécessité d'une coordination opérationnelle entre les différents intervenants en vue de l'adoption définitive du nouveau plan de circulation urbaine, de nature à améliorer l'organisa-

tion du trafic et à renforcer l'efficacité de l'exploitation des espaces urbains dans cette ville touristique, marquée par une forte congestion routière, notamment durant la saison estivale, période d'afflux important de visiteurs. Le plan proposé comprend un ensemble de mesures techniques, notamment la réorganisation des sens de circulation et des axes, le renforcement de la signalisation horizontale et verticale, ainsi que la redistribution et l'extension des espaces de stationnement, afin d'assurer une plus grande fluidité de la circulation des véhicules et de soutenir l'activité commerciale locale, selon la même source.

## Oran

### 28E SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ DU 8 AU 11 AVRIL

La 28e édition du Salon International de la Santé (SIMEM), se tiendra du 8 au 11 avril en cours à Oran avec la participation de plus d'une trentaine de pays et sera axée sur les technologies médicales et l'intelligence artificielle.

Organisée dans un contexte de transformation du système de santé, marqué par la digitalisation et la modernisation des infrastructures hospitalières, cette manifestation se veut, selon les organisateurs, une plateforme stratégique d'échanges et d'innovation. «Le SIMEM est un espace stratégique où convergent innovation technologique, expertise médicale et coopération internationale», a-t-on indiqué. Cette édition enregistre la participation de 188 exposants représentant plus de 500 firmes issues de 36 pays, a-t-on ajouté. Des entreprises en provenance de Chine, Turquie, Italie, Allemagne, Inde et d'autres pays européens, y présenteront leurs dernières innovations en matière d'équipements hospitaliers, de dispositifs médicaux et de solutions numériques dédiées à la gestion des établissements de santé.

Le salon met ainsi en avant la progression de la production nationale, notamment dans les domaines des réactifs de laboratoire, des équipements techniques et de certains dispositifs médicaux, traduisant une dynamique industrielle en développement. Le SIMEM constitue également un espace de réflexion scientifique, à travers ses Journées scientifiques, réunissant experts, universitaires et praticiens autour de diverses spécialités, dont les pathologies cardiovasculaires et respiratoires, la biologie médicale, l'oncologie, la chirurgie spécialisée, ainsi que l'imagerie médicale et les applications de l'intelligence artificielle en médecine. En outre, la plateforme «Talk & Show» proposera des sessions d'échanges consacrées aux enjeux actuels de la pratique médicale et de l'organisation des soins, abordant différentes thématiques liées à l'évolution du système de santé.

## LE COSTUME FÉMININ DANS L'OUEST ALGÉRIEN

# «La Blousa entre patrimoine et mutation contemporaine»

Le thème « Le costume féminin dans l'Ouest algérien : la Blousa entre patrimoine et mutation contemporaine » sera au cœur d'un Colloque national qui se tiendra, mardi prochain à Tlemcen, organisé par le Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien et des pratiques populaires, dans le cadre de la célébration des fêtes et des occasions islamiques, a-t-on appris, dimanche, auprès des organisateurs. Cette rencontre, qui réunira un panel d'enseignants universitaires, de chercheurs et d'artisans, vise à faire connaître la Blousa en tant que l'un des symboles culturels et sociaux les plus emblématiques de la région de l'Ouest

algérien. Elle ambitionne également de mettre en valeur son rôle dans la préservation de l'identité nationale et de documenter ce patrimoine à travers des études académiques et des recherches scientifiques portant sur ses dimensions historiques, artistiques et sociales, renforçant ainsi sa valeur en tant que patrimoine matériel et immatériel. L'événement a aussi pour objectif de mettre en lumière le rôle économique et social de la confection de la Blousa, en soutenant les artisans et en valorisant leurs efforts dans la préservation de cet art traditionnel, tout en soulignant sa contribution au développement local. Il constituera également un espace de dialogue et d'échange entre chercheurs, ensei-

gnants, institutions et associations culturelles afin de renforcer la coopération et de développer les mécanismes de sauvegarde de ce patrimoine. A cette occasion, une série de conférences est prévue, notamment « Le patrimoine algérien, mosaïque civilisationnelle et culturelle : la Blousa de l'Ouest algérien, étude patrimoniale », « Les racines historiques de la Blousa », « La Blousa comme miroir de l'identité culturelle », « L'artisanat et l'économie créative » et « La Blousa entre authenticité, renouveau et documentation numérique ». Ce Colloque s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux et des recommandations du ministère de la Culture et des Arts visant à renforcer la sensibilisation à l'importance du patri-

moine culturel et à son rôle dans la préservation de l'identité nationale, ainsi qu'à soutenir le développement culturel et social. Il ambitionne également de consacrer la Blousa comme symbole artistique et culturel reflétant l'authenticité et l'esprit de la société algérienne dans l'Ouest du pays, selon la fiche technique de la manifestation.

A noter que le ministère de la Culture et des Arts a déposé, récemment, un dossier intitulé « L'art de la Blousa et son ornementation dans le Grand Ouest algérien : connaissances, savoir-faire et rituels » auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), en vue de son inscription sur les listes du patrimoine mondial.

## NIGERIA CINQ MORTS DANS DES ATTAQUES TERRORISTES

Des terroristes ont attaqué samedi un poste de police dans le nord-est du Nigeria, faisant quatre morts, et ont pris pour cible un camp de déplacés, tuant une cinquième personne, a annoncé la police. Selon la police, «des terroristes soupçonnés d'appartenir à Boko Haram ont attaqué le quartier général de la police divisionnaire de Nganzai dans le but de prendre le contrôle de la ville», située à moins de 100 kilomètres au nord de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno. L'attaque s'est produite à 01h00 (00h00 GMT). Les policiers «ont confronté les assaillants dans un violent échange de tirs», a déclaré le porte-parole de la police dans un communiqué, mais «quatre membres des forces de police» ont été tués. Un autre groupe de terroristes a pris pour cible un poste de sécurité à l'entrée d'un camp accueillant des personnes déplacées à Damasak, près de la frontière avec le Niger. Ils ont tué un membre des volontaires de sécurité locaux et incendié une vingtaine de maisons au toit de chaume, selon la police.

Lors de ces deux attaques, la police et les volontaires civils ont «réagi rapidement et repoussé les assaillants», a déclaré la police dans un communiqué.

## NÉPAL DÉTENTION ENCORE PROLONGÉE POUR L'EX- PREMIER MINISTRE

La garde à vue de l'ex-Premier ministre népalais KP Sharma Oli dans l'enquête sur la répression meurtrière de l'insurrection qui a provoqué la chute de son gouvernement en septembre, a été prolongée dimanche de cinq jours, ont rapporté des médias locaux. M. Oli, 74 ans, et son ancien ministre de l'Intérieur, Ramesh Lekhak, ont été arrêtés le 28 mars pour être concentrés sur leur rôle dans les émeutes des 8 et 9 septembre, qui se sont vendus par la mort d'au moins 76 personnes. Les deux hommes ont tous les deux nié avoir ordonné à la police d'ouvrir le feu sur les manifestants. «La Cour a autorisé la prolongation de cinq jours» de leur détention, a déclaré un porte-parole du tribunal de Katmandou, Deepak Kumar Shrestha. Dans un rapport publié dans la presse la semaine dernière, une commission nommée par les autorités de transition a recommandé des poursuites pénales contre M. Oli, M. Lekhak et l'ex-chef de la police notamment. Le 8 septembre 2025, la police avait ouvert le feu sur des milliers de jeunes manifestants qui défilaient à Katmandou sous la bannière de la Génération Z pour dénoncer la corruption des élites et le chômage. Le lendemain, la foule avait détruit de nombreux bâtiments publics, dont le Parlement, dans la capitale.

## Inondations en Angola Au moins 15 morts et des milliers de déplacés

Des crues soudaines ont submergé les rues et endommagé les infrastructures de la capitale, Luanda, et de la ville côtière de Benguela, inondant plus de 4 000 habitations.



Des pluies torrentielles se sont abattues sur l'Angola, faisant au moins 15 morts et inondant plus de 4.000 habitations, ont annoncé dimanche les services d'urgence. Ces pluies de plusieurs heures ont provoqué des crues soudaines qui ont submergé les rues et endommagé les infrastructures de la capitale Luanda, et de Benguela, ville côtière plus au sud du pays. Douze décès ont été recensés à Benguela et trois à Luanda, ont annoncé les pompiers, en citant un rapport préliminaire. Quelque 4.000 habitations ont été inondées, dont la plupart des résidents ont dû être déplacés, ont-ils précisé. Les fortes averses ne sont pas rares en Afrique australe pendant la saison des pluies, mais les scientifiques affirment que le changement climatique d'origine humaine accroît la probabilité, la durée et l'intensité de tels phénomènes météorologiques extrêmes. En Namibie voisine, dans le nord-est du pays, le niveau du fleuve Zambeze a fortement monté,

contraignant des milliers de personnes vivant sur ses rives à fuir leurs foyers. Selon les autorités, le niveau de l'eau a atteint environ 6,8 mètres, soit bien au-dessus des quatre mètres habituels. Les autorités ont temporairement relogé les habitants touchés dans neuf camps, dont l'un accueille plus de 2700 personnes, ont indiqué des responsables. En mars, l'Afrique de l'Est a connu des précipitations torrentielles qui ont causé de graves inondations. Quarante-huit personnes sont mortes, et 95 ont disparu dans des inondations et des glissements de terrain dans le sud de l'Ethiopie. Au Kenya, pays voisin, au moins 49 personnes ont péri après que des pluies torrentielles se sont abattues vendredi sur la capitale, Nairobi, et sur d'autres régions, selon les forces de l'ordre.

## MALDIVES LES ÉLECTEURS REJETTENT LA FUSION DES SCRUTINS LÉGISLATIF ET PRÉSIDENTIEL

Les électeurs de l'archipel des Maldives ont rejeté samedi par référendum un projet de fusion des scrutins présidentiel et législatifs destiné à faire des économies, a annoncé dimanche la commission électorale. Le texte proposé par le président Mohamed Muizzu a été rejeté par les deux tiers des quelque 294.000 électeurs inscrits qui se sont exprimés, soit 68,7% d'entre eux, selon les résultats diffusés par la Commission. Dans les élections locales disputées le même jour, le parti du chef de l'Etat, le Congrès national du peuple (PNC) a cédé des deux principales assemblées parlementaires de l'archipel, celles de la capitale Malé et de la région de Addu (sud), à son principal rival, le Parti démocratique des Maldives (MDP), selon la Commission. «J'accepte respectueusement les résultats des élections de samedi», a déclaré le président Muizzu sur les réseaux sociaux. Par mesure d'économie, il souhaitait raccourcir le mandat de l'actuel parlement de cinq mois et aligner la date du prochain scrutin législatif sur celle de la présidentielle, prévue en septembre 2028.

## CAMEROUN LE PARLEMENT VOTE LA CRÉATION DU POSTE DE VICE- PRÉSIDENT

Le Parlement camerounais a adopté, lors d'une séance conjointe des deux chambres, un amendement à la Constitution du pays prévoyant la création du poste de vice-président de la République, a rapporté dimanche un média local. 200 députés et sénateurs ont voté pour l'amendement constitutionnel, 18 ont voté contre, tandis que 4 se sont abstenus, a indiqué Actu Cameroun. Le projet de loi est envoyé à la signature du président de la République, Paul Biya. L'initiateur de l'amendement était le chef de l'Etat. Le média note qu'avec l'adoption de cette loi, le Cameroun passe à un système présidentiel avec deux figures clés: un chef d'Etat élu et un vice-président nommé. Si le poste de président devient vacant, le vice-président le remplacera sans qu'il soit nécessaire d'organiser des élections. La Constitution actuelle confère ce pouvoir au président du Sénat. Paul Biya devrait signer très prochainement le projet de loi adopté par le Parlement et nommer un vice-président. En octobre dernier, des élections présidentielles ont eu lieu au Cameroun, remportées par Paul Biya, âgé de 92 ans. Il a été réélu pour un huitième mandat.

## Bangladesh Hausse des cas de rougeole, campagne de vaccination massive

Le gouvernement du Bangladesh a lancé un programme de vaccination massive pour tenter de contenir une épidémie de rougeole soupçonnée d'avoir fait une centaine de morts en trois semaines, ont annoncé dimanche les autorités sanitaires du pays. «Comparés aux années précédentes, le nombre d'enfants affectés est plus élevé et le taux de mortalité également», a déclaré à des médias le responsable de la prévention des épidémies au ministère de la Santé, Dr Hamilur Rashid. Ces trois dernières semaines, ses services ont recensé dans le pays un total de 6.476 patients présentant des symptômes de rougeole, dont 98 ont trouvé la mort. Sur les 826 cas confirmés de la maladie, 16 ont été mortels. «C'est le chiffre de mortalité le plus élevé enregistré (au Bangladesh) lors des deux dernières décennies», a, pour sa part, indiqué le chef du comité de suivi de la rougeole et de la rubéole, Mahmudur Rahman. Le ministère de la Santé a identifié 30 des secteurs les plus affectés du pays et y a ordonné des vaccinations d'urgence. «Cette épidémie est due à plusieurs causes, l'une d'entre elles étant la pénurie de vaccins», a expliqué M. Hamilur. Parmi ces autres facteurs, il a cité la malnutrition, le recul de l'allaitement chez les jeunes mères, ainsi que la désinformation sur les risques de la vaccination.

## Paris FC

## Chergui de retour de blessure

Eloigné des terrains depuis plus de trois mois, le défenseur international algérien, Samir Chergui, a figuré dans le groupe convoqué dimanche pour le match en déplacement du Paris FC face au FC Lorient (1-1), à l'occasion de la 28e journée de Ligue 1 française de football.

Chergui (27 ans), qui n'a pas fait son apparition sur le terrain, n'avait plus joué depuis sa blessure contractée lors de la dernière CAN-2025. Titularisé face au Burkina Faso (1-0), le 28 décembre dernier lors de la deuxième journée de la phase de groupes, Chergui avait dû céder sa place peu après l'heure de jeu, victime d'une blessure aux ischio-jambiers.

Son retour constitue une excellente nouvelle aussi bien pour son club que pour l'équipe nationale. Après plusieurs semaines de soins et une reprise progressive à l'entraînement collectif, le défenseur polyvalent semble enfin prêt à retrouver les terrains et à renouer avec le rythme de la compétition.

A un peu plus de deux mois de la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), Chergui espère retrouver la plénitude de ses moyens dans l'objectif d'être convoqué avec les «Verts».

L'ancien de la réserve de l'AJ Auxerre veut désormais enchaîner les apparitions en championnat afin de convaincre le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, et figurer dans la liste finale des 26 joueurs appelés à représenter l'Algérie au Mondial.



## Dinamo Zagreb

## L'avenir de Bennacer s'assombrit

L'avenir de Ismaël Bennacer semble plus incertain que jamais. Arrivé en prêt au Dinamo Zagreb en provenance de l'AC Milan, le milieu de terrain algérien ne devrait pas s'éterniser en Croatie. Alors que le club croate envisageait initialement de lever son option d'achat, la tendance s'est nettement inversée ces dernières semaines.

La principale raison de ce revirement, selon la presse croate, tient à la situation physique du joueur. Depuis son arrivée, Bennacer enchaîne les pépins, entre blessures contractées après la CAN et rechutes à répétition. Résultat : un temps de jeu limité et une irrégularité qui inquiètent en interne. Malgré son statut de

joueur le mieux payé de l'effectif, son apport sportif reste en deçà des attentes.

Dans ce contexte, la direction du Dinamo hésite désormais à investir une somme importante pour un transfert définitif qui pourrait constituer un record pour le club. D'autant que, durant son absence, d'autres joueurs ont su tirer leur épingle du jeu, réduisant encore davantage l'urgence de le conserver.

Pendant ce temps, l'intérêt pour Bennacer ne faiblit pas ailleurs, bien au contraire. Plusieurs clubs du Golfe suivent de près sa situation, notamment en Arabie saoudite. Des formations ambitieuses comme Al-Qadisiyah FC et Neom SC seraient prêtes à passer à l'action lors du

prochain mercato estival. Au Qatar, Al-Sadd SC surveille également le dossier.

Face à cette concurrence financièrement très solide, le Milan ne s'opposerait pas à un départ de son joueur, dont la valeur a chuté ces derniers mois. A 28 ans, Bennacer pourrait ainsi donner un nouveau tournant à sa carrière en rejoignant le Golfe, où un projet sportif accompagné d'un contrat lucratif l'attend.

Sauf retournement de situation, l'été prochain devrait donc marquer la fin de son passage à Zagreb... et peut-être le début d'une nouvelle aventure loin de l'Europe.



## Ligue 1 Mobilis (25e journée)

## Le MCA freiné à Béchar, le CRB frappe fort

La 25e journée de la Ligue 1 Mobilis a réservé son lot de surprises, avec la chute du leader en déplacement et une prestation offensive éclatante du CR Belouizdad. Le MC Alger a vu sa série victorieuse s'interrompre à Béchar, tandis que le Chabab a livré une véritable démonstration face à l'ES Mostaganem.

En déplacement chez la JS Saoura, le MC Alger, leader incontesté du championnat, s'est incliné sur le score de 2 à 1. Les Algérois, qui restaient sur cinq succès consécutifs, avaient pourtant pris l'avantage dès la 15e minute par Naïdji. Juste avant la pause, les locaux sont revenus à hauteur grâce à une tête bien placée de Zaâlani. Plus entreprenants en fin de rencontre, les Bécharis ont été récompensés par Saâdi, auteur du but de la victoire à la 80e minute. Malgré ce revers, le Doyen conserve une marge confortable en tête avec 52 points et deux matchs en moins, comptant neuf longueurs d'avance sur son dauphin.

## Le CRB déroule et soigne sa différence de buts

Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le CR Belouizdad a littéralement surclassé l'ES Mostaganem en s'imposant 7 à 0. Benguit a rapidement montré la voie en ouvrant le score, avant que Khacef ne double la mise. Le capitaine belouizdadi s'est ensuite offert un doublé, puis un triplé, pendant que Bousouar signalait lui aussi deux réalisations. L'Ivoirien Ahoua est venu conclure ce large succès en fin de match. Cette victoire permet au Chabab d'enchaîner un deuxième succès de suite et de remonter provisoirement à la cinquième place avec 38 points, tout en disposant de trois matchs en retard. En revanche, l'Espérance reste engluée dans la zone de relégation. Dans les autres rencontres, la JS Kabylie a été accrochée par la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (1-1). Après deux victoires consécutives sous la houlette de Rabah Bensafi, les Canaris marquent le pas et demeurent à la septième place avec 35 points, tandis que le MC El-Bayadh reste dernier avec 15 unités et voit le maintien s'éloigner.

La situation demeure préoccupante pour le Paradou AC, battu à Khenchela par l'USM Khenchela (1-0). Il s'agit du neuvième revers consécutif pour les Acadé-



miciens, toujours 14es avec 17 points.

Même constat pour l'USM Alger, qui a concédé une troisième défaite de rang à Chlef face à l'ASO Chlef (2-1). Malgré l'ouverture du score de Kamagate, les Rouge et Noir ont cédé et glissent à la 11e place avec 29 points, bien que disposant encore de matchs en retard. Enfin, l'ES Sétif et l'ES Ben Aknoun se sont quittées dos à dos (1-1). Un résultat qui maintient l'ESS dans le bas du tableau, alors que Ben Aknoun rejoint la JS Kabylie à la septième position, confirmant l'intensité de la lutte au milieu de classement.

H.M.

## Championnat d'Algérie juniors individuel de Judo

## Le MCA triomphe à Oran

Le Mouloudia Club d'Alger a été sacré champion d'Algérie de judo juniors, à l'issue des épreuves du Championnat national individuel, clôturé samedi soir au palais des sports Hammou-Boutlelis d'Oran.

Le club MC Alger a terminé la compétition avec un total de 9 médailles : 5 or, 2 argent et 2 bronze, devançant l'USM Alger (3 or, 2 argent et 2

bronze), au moment où le club d'El-Harrach a pris la troisième place avec 1 or, 2 argent et 1 bronze. Le Directeur technique national de judo, Abdelmalek Aït Mouffok, a estimé que le niveau de la compétition a été très élevé chez les garçons et appréciable chez les filles.

Cette compétition a également constitué une belle opportunité pour les judokas de l'équipe nationale, en prévision des échéances majeures à venir, notamment le Championnat d'Afrique juniors individuels, prévu le mois de juillet prochain au Maroc, suivi par le cham-

ampionnat du monde au mois d'octobre en Jordanie.

Cette compétition organisée pendant deux jours par la Fédération algérienne de judo, en collaboration avec la Ligue régionale de judo d'Oran, un regroupement d'un total de 602 judokas : 349 garçons et 253 filles, issus de 169 clubs du pays.



## CAN-2026 U17 (Zone UNAF/ Qualif) 5e journée

## L'Algérie qualifiée pour la phase finale

La sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) s'est qualifiée pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2026 de la catégorie, à l'issue de sa victoire sur son homologue égyptienne 1-0, mi-temps (0-0) en match comptant pour la cinquième et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), disputée

dimanche au stade international de Benghazi (Libye). L'unique mais des «Verts» a été inscrit par Abderrahmane Zaoui (47e min). Au classement final du tournoi, l'Algérie s'est classée à la 2e place avec un total de sept points (7) devant l'Egypte (3e - 6 pts), la Tunisie (4e - 4 pts) et la Libye (5e - 0 pt). Le sélectionneur national avait retenu 24 joueurs pour ce tournoi, dont 12 locaux et 12 évoluant dans les différents

championnats européens, rappellent-on. Le tournoi s'est déroulé sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue comprenant les trois premiers au classement se qualifiant à la phase finale de la CAN-2026 U17.

## PAYS-BAS

## Le PSV Eindhoven champion pour la 27e fois

Le PSV Eindhoven est devenu dimanche champion des Pays-Bas pour la 27e fois de son histoire, au terme de la 29e journée d'Eredivisie.

Vainqueurs samedi du FC Utrecht (4-3), les hommes de Peter Bosz ont profité du faux pas du Feyenoord Rotterdam dimanche à Volendam (0-0) pour être assurés du titre à cinq journées de la fin de la compétition.

Avec 23 victoires pour seulement quatre défaites, le PSV, 71 points, a réalisé une campagne lui permettant de posséder 17 unités d'avance sur son dauphin, notamment grâce à une attaque de feu : 82 buts, soit une moyenne de 2,8 buts par match.

Le club du Philipsstadion retrouvera donc le théâtre de la Ligue des champions la saison prochaine. Une compétition durant laquelle le PSV a soufflé le chaud et le froid cette saison, échouant à s'extirper de la phase de ligue (28e sur 36) malgré des coups d'éclats comme une victoire 4-1 contre Liverpool à Anfield et un succès sur un score de tennis face à Naples (6-2) l'hiver dernier. Derrière le PSV, Feyenoord mène la danse des autres équipes en quête d'un ticket pour la C1. Le club de Rotterdam (54 points) emmène un peloton composé du NEC Nîmègue (53), du FC Twente (50), de l'Ajax (48) et d'AZ Alkmaar (45).



## ITALIE

## L'Inter se rapproche du titre titre

Les Nerazzurri n'avaient plus gagné depuis plus d'un mois (une défaite, deux nuls). Il ne leur a fallu que quelques secondes pour prendre l'avantage grâce à leur capitaine et buteur argentin Lautaro Martinez qui faisait son retour après un mois et demi d'absence sur blessure. La Roma a égalisé à la 40e minute par Gianluca Mancini, l'un des nombreux internationaux italiens sur le terrain dimanche, cinq jours après une nouvelle déroute de la Nazionale, privée du Mondial-2026 par la Bosnie-Herzégovine. Mais l'Inter n'a pas douté longtemps et a repris l'avantage juste avant la pause grâce à une frappe lointaine de Hakan Calhanoglu (45e+2, 2-1). Au retour des vestiaires, Martinez a définitivement assommé la Roma avec son deuxième but de la soirée, son 16e de la saison (52e, 3-1). Marcus Thuram, auteur auparavant de deux passes décisives, (55e) et Nicolò Barella (63e) ont ajouté leur contribution à ce 23e succès de la saison pour l'Inter qui s'est ainsi rapproché du 21e scudetto de son histoire. «C'était un match important, contre un adversaire direct, pour notre saison, on est entré dans ce match comme il fallait, avec la bonne attitude. Nous sommes heureux, car cette victoire est méritée», a déclaré Martinez sur la plateforme DAZN.

«Il nous montre la voie»

«Notre capitaine (Lautaro Martinez) est de retour, s'est réjoui de son côté Thuram. Il nous montre la voie quand c'est difficile et il l'a fait ce soir dès la première minute». Alors qu'il reste sept journées, soit un maximum de 21 points à empocher l'Inter devance de neuf longueurs l'AC Milan (2e, 63 pts) qui affronte le champion en titre Naples (3e, 62 pts) lundi. Après ce troisième revers en quatre journées, la Roma s'éloigne toujours plus des places qualificatives pour la Ligue des champions: elle est 6e avec 54 points, à trois longueurs de la 4e place, la dernière qualificative pour la C1 occupée par Côme qui a remporté ses cinq dernières matches avant de se rendre à Udine.

L'Inter Milan a retrouvé sa «ThuLa», son duo offensif Marcus Thuram-Lautaro Martinez, et a donné une leçon à l'AS Rome 5 à 2 dimanche lors de la 31e journée du Championnat d'Italie, synonyme de neuf points d'avance en tête de la Serie A.

«Cette soirée a montré qu'on n'était pas au niveau d'une équipe comme l'Inter, mais on n'abdique pas, on a encore sept matches à jouer pour atteindre notre objectif et retrouver la Ligue des champions», a assuré le coach de la Roma Gianpiero Gasperini. En bas de classement, Pise se dirige vers un retour express en 2e division: le club toscane s'est incliné 1 à 0 contre le Torino et accuse, à la dernière place, désormais neuf points de retard sur le 17e, Lecce.



## FRANCE

## Monaco bat Marseille, l'OL souffre

Monaco a gagné le choc contre Marseille qui quitte le podium (2-1) et Lyon a buté sur Angers (0-0), dimanche lors de la 28e journée de Ligue 1, marquée par plusieurs matches nuls entre mal classés. D'une certaine intensité, le match du dimanche soir a offert deux superbes buts de Monaco, par Aleksandr Golovin (59e) sur une action collective pour le premier et par Folarin Balogun (74e), d'un lob en angle fermé. Amine Gouiri (85e) a ensuite réduit le score et le match s'est encore tendu un peu plus. Euphorique, Monaco enchaîne une septième victoire d'affilée. Le club de Rocher revient à égalité de points (49) sur l'OM, une unité derrière Lille, victo-

rieux de Lens samedi (3-0). Les montagnes russes continuent pour les Phocéens, défaits deux fois de suite après avoir gagné trois fois de suite. Côté Lyon, les méformes de Pavel Sulc et d'Endrick, revenus de sélection fatigués, peuvent en partie expliquer la prestation terne de l'équipe à Angers. Mais c'est surtout la dynamique négative qui a pesé, puisque les Lyonnais n'ont plus gagné depuis le 15 février.

**L'OL reste bloqué à la cinquième place, un point derrière Marseille.**

Nantes aussi est coincé, mais tout en bas du classement (17e, 18 points), où les matches du multiplex étaient cruciaux. Les Canaris ont dû batailler pour préserver le nul contre la lanterne rouge Metz (15 points), après l'exclusion de Tylél Tati avant la mi-temps (39e). Le premier tir cadré de Nantes est survenu à la 79e minute. Mais Metz n'a

pas tellement fait mieux, se créant peu d'occasions réellement dangereuses. Gauthier Hein a marqué au bout des arrêts de jeu, mais l'arbitrage vidéo a annulé son but pour un hors-jeu d'un cheveu. Le match a été plus mouvementé que ne le suggère le score, mais aussi symptomatique des limites techniques des deux effectifs. Le Paris FC n'a toujours pas perdu sous Antoine Kombouaré, ramenant un bon nul de Lorient (1-1), chez le surprenant 9e du classement. Avec 32 points, le club possédé par la famille Arnault reste neuf unités au-dessus du premier barragiste, Auxerre. Les Bourguignons ont pris un point au Havre, l'un de leurs concurrents au maintien (1-1). Auteurs d'une bonne première moitié de saison, les Havrais n'ont pas gagné lors de leurs six derniers matches et sont irrémédiablement aspirés par le bas (14e, 28 points).

## COUPE D'ANGLETERRE

## Leeds passe au dernier carré

Rattrapé dans le temps additionnel, Leeds a serré les dents en prolongation pour arracher le dernier billet pour les demi-finales de la Coupe d'Angleterre aux tirs au but à West Ham (2-2, 4-2 tab) dimanche soir. Les Whites en ont fait voir de toutes les couleurs à leurs supporters, venus en grand nombre au London Stadium. Un but d'Ao Tanaka (26e) et une pénalité de Dominic Calvert-Lewin (75e) ont mis les visiteurs sur une voie royale et poussé les supporters locaux à désertir une partie des travées à l'approche du coup de sifflet final. Ceux qui sont restés ont assisté à l'impensable : le but de l'espoir signé Mateus Fernandes, à l'affût d'un joli tir du capitaine Jarrod Bowen repoussé par un poteau (90e+3), et celui de l'égalisation par Axel Disasi, d'un pied très haut devant un adversaire (90e+6). La dramaturgie s'est étendue en prolongation avec deux buts de West Ham invalidés pour hors-jeu (92e, 102e), un sauvetage de Tomas Soucek et Alphonse Areola (93e) et la blessure du gardien français, remplacé par l'habituel gardien des moins de 21 ans, Finlay Herrick. Le portier anglais de 20 ans, pour sa première apparition avec l'équipe première, a stoppé le premier tir au but de Leeds, celui de Joël Piroe. Mais Lucas Perri l'a imité dans la foulée face à Bowen, avant de récidiver en fin de séance devant Pablo.

## MANCHESTER CITY

## Bernardo Silva fera ses adieux

L'Etihad Stadium se souviendra de lui comme un dynamiteur éternel. Après neuf années couronnées de succès, Bernardo Silva va quitter Manchester City à l'issue de la saison. Le Portugais de 31 ans fera ses valises à l'issue de son contrat en juin pro-

chain. Pepijn Lijnders, l'un des adjoints de Pep Guardiola, l'a confirmé ce week-end. «Toute belle histoire a une fin. J'espère qu'il profitera pleinement de ces derniers mois et qu'il fera ses adieux en beauté. Il le mérite», a confié le technicien néerlandais, dans des propos rapportés par la presse britannique. «Bernardo Silva est unique dans la façon dont il ressent le jeu, ce qui est nécessaire de faire sur le terrain. Il n'y en a pas beaucoup comme lui. Il sait quand reculer, quand faire un mouvement à vingt mètres de Rodri... Ça va être dif-

ficile, car dès qu'il ne joue pas, on se rend compte à quel point il nous manque.» Formé à Benfica, Bernardo Silva s'est révélé à l'AS Monaco en remportant la Ligue 1 en 2017 avec Kylian Mbappé et Radamel Falcao, avant d'être transféré à Manchester City pour 50 millions d'euros dans la foulée. Pièce maîtresse des Skyblues, le natif de Lisbonne a remporté une Ligue des champions (2023), un Mondial des clubs, sept Premier League, deux Coupe d'Angleterre, cinq League Cup et trois Community Shield en près d'une décennie.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
 DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
 DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU  
 NIF : 001315019036056

2<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 28/ DEP/2026

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou lance un 2<sup>ème</sup> avis d'appel d'offres national ouvert pour la Réalisation de 04 classes en extension au CEM Haddad, Draa Ben Khedda.

Cet Avis d'Appel d'offre national ouvert s'adresse aux entreprises :

- Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle classé à la catégorie UNE (I) ou plus en bâtiment comme activité principale.

Les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Équipements Publics, Boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (Bureau N°41)

En application des dispositions de l'article 47 de la loi N°23-12 du 18 Moharrem 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissions doivent être présentées dans trois enveloppes distinctes (conformément à l'article 1.08 du cahier des charges).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'avis d'appel d'offre, ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une quatrième enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- Appel d'offre N°28/DEP/2026 pour « Réalisation de 04 classes en extension au CEM Haddad, Draa Ben Khedda »

Qui sera déposé et adressé à Monsieur le Directeur des Équipements Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, boulevard STITI en face de la Direction Générale de l'ENIEM (Bureau N°41).

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à dix heures trente minutes (10h30mn).

Si, le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis de sera en séance publique, Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à onze (11h00) heure au siège de la Direction des Équipements Publics de Tizi-Ouzou (salle de réunion).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE BÉJAÏA  
 DIRECTION DES TRANSPORTS  
 NIF : 099006019001340  
 AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

En application des dispositions des articles 65 et 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, modifié et complète, ainsi que les dispositions de la loi n° 23-12 relative aux marchés publics, la Direction des Transports de la wilaya de Béjaïa informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 01/2026, portant sur : « Étude d'un plan de circulation de la ville de BEJAIA », qu'à l'issue de l'évaluation de l'unique offre présentée, les résultats suivants ont été arrêtés :

Objet	Soumissionnaire retenu	Note globale technique + financier	Montant (DA TTC)	Délai	NIF de l'attributaire du Marché	Observations
Étude d'un plan de circulation de la ville de Béjaïa	Bureau étude : transports: EPE BETUR/SPA	90/100	15 997 765,00	06 mois	001116098834081	seule offre présentée et qualifiée techniquement

Les soumissionnaires intéressés peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres dans un délai de trois (03) jours à compter de la date de la première publication du présent avis.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Formation et de  
L'Enseignement Professionnels

Direction de la Formation et de  
L'Enseignement Professionnels  
de la wilaya de Chlef

Avis de mise en demeure N°01

- Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 149 ;
- Conformément au décret exécutif N° 21/219 du 20/05/2021, relatif au cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de travaux ;
- Vu le non respect de ses engagements envers le service contractant par l'entreprise citée ci-dessous d'achever les travaux ;

Il est adressé cet avis de mise en demeure n° 01 à l'entreprise des travaux de Mr. ZITOUNI Kaddour pour motif : l'entreprise n'a pas achevé les travaux, concernant le projet : travaux de réhabilitation des murs de clôtures au profit des CFPA : Bouzghaia, Heranf, Beni Haoua, Lot 03 : CFPA Beni Haoua, selon la convention N° 15/2025 du 30/07/2025.

A cet effet, il est demandé à l'entreprise concernée incessamment d'achever les travaux ordonnés et l'approvisionnement du chantier par les matériaux de construction, ainsi que par la main d'œuvre, dans un délai de huit (08) jours, à compter de la première parution de ce présent avis dans les journaux nationaux et électronique, dans le cas contraire, un 2<sup>e</sup> avis de mise en demeure sera transmis aux journaux nationaux et électronique, et le maître de l'ouvrage sera dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur à l'encontre de l'entreprise : résiliation unilatérale de la convention, et sera inscrit dans la liste des opérateurs exclus ou interdits de participer aux marchés publics.

## ELLE INCARNE UNE RÉSISTANCE DISCRÈTE

## Lydia Larini porte Hadda dans un récit épuré

NASSIM TERKI

Projeté en avant-première samedi soir à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth, le long-métrage Hadda, réalisé par Ahmed Riad, s'inscrit à rebours des représentations spectaculaires de la guerre d'indépendance. En 76 minutes, le film choisit une autre voie, celle des gestes ordinaires, des engagements discrets et d'une mémoire enfouie, rarement mise en avant à l'écran.

Le récit se déploie dans un espace resserré, au cœur des montagnes algériennes. Hadda, infirmière, y aménage un refuge clandestin dans une cabane abandonnée. Elle y soigne des moudjahidine, forme de jeunes filles aux premiers secours et assure une liaison fragile entre les villages et le maquis. Cette organisation précaire, construite dans l'urgence et la discrétion, constitue l'ossature du film. Mais l'irruption d'un officier français vient fissurer cet équilibre, introduisant une tension diffuse qui ne cessera de s'intensifier.

Le film repose sur une économie de moyens assumée. Les dialogues sont rares, la parole cède le terrain aux corps, aux regards, aux silences. La mise en scène privilégie l'observation plutôt que l'explication. Chaque geste devient signifiant, chaque hésitation prend une valeur dramatique. Les montagnes, filmées comme un espace à la fois refuge et menace, participent pleinement à cette dramaturgie. Le moindre bruit (une branche qui cède, un souffle dans le vent) suffit à installer une inquiétude durable.

Dans ce dispositif volontairement dépouillé, Lydia Larini porte le film. Son interprétation de Hadda s'inscrit dans la retenue, peu de mots, mais une présence constante. Par le regard, par la posture, elle donne au personnage une densité qui échappe aux figures héroïques classiques. Hadda n'est pas une combattante au sens spectaculaire du terme ; elle incarne une autre forme de résistance, celle du soin, de la transmission et de la persévérance quotidienne. Le film lui donne une place centrale, sans jamais la surligner. La violence, ici, n'est presque jamais montrée. Elle circule autrement, dans les silences, dans les rapports de force implicites, dans l'attente. L'arrivée de l'officier français agit comme un révélateur : elle transforme le refuge en espace d'incertitude, où chaque interaction peut basculer. Cette tension psy-

Présenté en avant-première à Alger, le film de Ahmed Riad choisit une approche minimaliste de la guerre d'indépendance, centrée sur une infirmière de maquis. Porté par Lydia Larini, le récit met en lumière une résistance féminine discrète, construite dans les silences et les gestes.



chologique constitue le cœur du film. Elle suppose, de la part du spectateur, une attention constante, mais elle produit en retour une intensité singulière.

Hadda s'inscrit ainsi dans une démarche de relecture de la guerre d'indépendance, en s'écartant des récits centrés sur les affrontements directs. Le film met en lumière des figures souvent reléguées à l'arrière-plan, celles des femmes qui ont soutenu la lutte dans l'ombre. Sans emphase, sans démon-

stration appuyée, il restitue une mémoire faite de gestes simples mais essentiels.

Par son refus de l'effet, par la rigueur de sa mise en scène et par le choix d'un point de vue resserré, Ahmed Riad signe une œuvre cohérente, qui tient sa ligne jusqu'au bout. Porté par Lydia Larini, le film propose une expérience sobre, mais maîtrisée, et trouve sa place dans un paysage cinématographique algérien en quête de nouvelles formes de récit.

## Le melhoun au service du théâtre contemporain

Le Théâtre régional Mohamed Tahar El Fergani de Constantine a accueilli, samedi dernier, une rencontre consacrée au melhoun et à son rôle dans la création dramatique contemporaine. Animée par le chercheur en patrimoine Mohamed Leulmi, la conférence s'inscrivait dans le cadre des activités d'«El Mazhar El Masrahi» et portait le titre « L'emprunt au melhoun pour tisser la créativité dramatique ».

Pour le conférencier, la mémoire collective constitue un socle indispensable à la construction d'une société et d'une nation cohérentes. Il a souligné que les poèmes et chants ancestraux ne doivent pas être perçus comme de simples vestiges du passé, mais comme des matrices vivantes capables de nourrir la création artistique et de servir de référents culturels solides. Le melhoun, a-t-il insisté, offre aux artistes et aux chercheurs un matériau riche pour explorer l'identité et les traditions, tout en constituant un outil pour transmettre l'histoire et les modes de vie.

À titre d'illustration, M. Leulmi a cité la complainte « Galou Laârab Galou », dédiée à Salah Bey, gouverneur du Beylik de l'Est pendant plus de vingt ans, rappelant que ces textes permettent de mieux comprendre l'appartenance et l'identité collective. Il a également évoqué des œuvres dramatiques comme « El Boughi » ou « Hiziya », qui témoignent de la manière dont le patrimoine poétique et musical peut alimenter la scène contemporaine.

Le conférencier a insisté sur la nécessité de recueillir, étudier et préserver ces références pour les réinvestir dans le théâtre et, plus largement, dans l'éducation culturelle. Selon lui, la création artistique ne peut prétendre à l'universalité si elle ne s'enracine pas dans sa société et dans sa mémoire. La discussion a souligné l'importance de disposer de référents solides pour structurer le tissu social et a évoqué le rôle central de figures telles que Cheikh Abdelkader El-Khaldi ou Cheikh Djilali Ain Tedlès dans la transmission du patrimoine.

Enfin, M. Leulmi a abordé les méthodes de transmission et d'adaptation du patrimoine musical. Le malouf, dont les rythmes ont évolué pour répondre aux sensibilités de publics successifs, illustre, selon lui, la possibilité de concilier préservation et renouvellement, offrant un cadre pédagogique qui allie fidélité aux traditions et adaptation aux exigences contemporaines. La rencontre a mis en évidence le rôle du melhoun comme ressource patrimoniale, capable d'alimenter la création dramatique tout en consolidant la mémoire collective, un élément central pour la cohésion sociale et le développement culturel.

Rédaction culturelle

## Arts et culture

## Un ouvrage pour décrypter l'œuvre de Merzak Allouache

Une nouvelle publication vient enrichir le champ des études consacrées au cinéma algérien. La maison d'édition Mosaïque Book annonce la sortie prochaine d'un ouvrage signé Djamel Mohamedi, entièrement dédié au parcours du réalisateur Merzak Allouache. L'essai se propose de revisiter, avec distance critique, une filmographie qui s'inscrit dans la durée, couvrant plus de quarante années de création. Plutôt qu'un simple survol chronologique, l'auteur adopte un angle d'analyse centré sur la place de l'espace urbain dans l'univers du cinéaste. La ville, loin de servir de décor, y est abordée comme un cadre structurant, révélateur des évolutions sociales. Des ruelles de

Bab El Oued aux paysages urbains plus étendus, Merzak Allouache filme des espaces en mutation, traversés par les tensions et les recompositions de la société. L'ouvrage met ainsi en évidence une constante, la volonté de capter le réel dans ce qu'il a de plus immédiat. À travers cette grille de lecture, Djamel Mohamedi revient sur les principaux axes qui traversent l'œuvre du réalisateur. Les questions liées à l'identité, aux marges sociales, aux dynamiques migratoires ou encore aux fractures sociales y occupent une place centrale. L'analyse montre comment ces thématiques s'articulent dans des récits ancrés dans le quotidien, où l'observation prime sur l'effet.

Le livre s'attarde également sur les choix d'écriture cinématographique. Il souligne la manière dont le réalisateur a su combiner une approche réaliste avec des registres plus distancés, notamment à travers la satire. Cette articulation permet d'aborder des sujets sensibles sans rupture de ton, en conservant une dimension critique. Plusieurs films jalonnent cette réflexion, dont Omar Gatlatto, Bab El Oued City, Harraga et Les Terrasses, abordés comme des points d'appui pour comprendre la cohérence de l'ensemble. Dans son propos introductif, l'auteur attire l'attention sur le manque de travaux critiques consacrés à cette filmographie, pourtant largement reconnue. Il

inscrit ainsi son livre dans une perspective de contribution à la réflexion universitaire et culturelle autour du cinéma national. Pensé pour un lectorat élargi, l'ouvrage se veut à la fois accessible et structuré. Il s'adresse aussi bien aux étudiants et chercheurs qu'aux cinéphiles souhaitant mieux appréhender les liens entre création cinématographique et réalités sociales. Au-delà de l'analyse du parcours du cinéaste, l'ouvrage propose une réflexion sur le rôle du cinéma comme moyen d'observer et d'interpréter la société, consolidant la position de Merzak Allouache dans l'histoire récente du cinéma algérien.

N.T.

# Trait d'esprit

“La vérité et la justice sont souveraines, car elles seules assurent la grandeur des nations.”

Émile Zola

## Coupe du monde 2026 de gymnastique Kaylia Nemour, la reine de la poutre en Égypte

Le drapeau algérien a une nouvelle fois flotté au sommet du Caire grâce à l'étonnante Kaylia Nemour. Pour cette 4e escale mondiale, la médaillée d'or olympique a dicté sa loi lors du concours de la poutre, confirmant qu'elle reste la patronne incontestée des agrès. En affichant une note de 14,266, l'Algérienne a fait preuve d'une précision chirurgicale, ne laissant aucune chance aux gymnastes chinoises Ke Quinquan et Qiu Qiyuan, pourtant favorites. Ce doublé au Caire – après sa victoire de la veille aux barres asymétriques – vient enrichir une vitrine déjà bien remplie après ses passages remarquables à Cottbus et Bakou. Au-delà de la performance brute, c'est la régularité de Nemour qui force l'admiration. Avec cinq médailles glanées cette année, elle maintient un rythme de championne absolue. Le programme à venir s'annonce tout aussi intense : après une dernière pige européenne en Croatie la semaine prochaine, elle se lancera à la conquête du continent lors des Championnats d'Afrique au Cameroun. Son objectif est limpide : régner sans partage sur les barres, la poutre et le sol.

H. M.

## Le président de la République félicite la championne olympique Kaylia Nemour

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier la championne olympique Kaylia Nemour pour son sacre lors des épreuves de la Coupe du monde de gymnastique artistique féminine au Caire. «Deux médailles d'or pour l'étoile algérienne Kaylia Nemour lors des épreuves de l'étape de la Coupe du monde de gymnastique en Égypte, pays frère. Un parcours exceptionnel qui honore l'Algérie dans le monde. Merci Kaylia et à d'autres victoires. Mille bravos», a écrit le président de la République sur son compte sur les réseaux sociaux.

## La boxeuse Fatiha Mansouri décroche l'or à Bakou

La boxeuse Fatiha Mansouri (-51 kg) a remporté la médaille d'or lors du tournoi international « Route de la Soie » organisé à Bakou. En finale, elle a battu la Kazakhe Rakhimberdi Znaz sur un score serré de 3 à 2, selon la Fédération algérienne de boxe (FAB). Cette victoire couronne la participation de la sélection nationale à cette compétition, qui s'est tenue du 2 au 8 avril dans la capitale azerbaïdjanaise. Après un stage de préparation commun avec l'équipe locale, la délégation algérienne, composée de huit boxeurs et de quatre boxeuses, a profité de cette étape pour évaluer son niveau face à une forte concurrence et renforcer son expérience internationale. Ce succès témoigne des progrès réalisés par la boxe féminine algérienne et des efforts de la Fédération pour offrir de meilleures conditions d'entraînement. La victoire de Mansouri souligne le renouveau de la discipline en Algérie et la montée en puissance de ses athlètes sur la scène mondiale.

## Quatre morts et trois blessés dans un accident à In Salah

Un grave accident de la route s'est produit hier à Aïn Salah. Selon la Protection civile, les secours sont intervenus à 9 h 04 après une collision entre une voiture et un camion-citerne, à environ 50 kilomètres au sud de Tamanrasset, dans la commune d'Aïn Salah. Le bilan est lourd : quatre personnes ont perdu la vie, leurs corps ayant été transférés à la morgue, tandis que trois autres ont été gravement blessés. Ces dernières ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local, où leur état reste critique.

## Le Parti socialiste espagnol renforce sa popularité grâce à sa position sur le conflit Iran-Israël

Selon un sondage publié hier par Sigma Dos pour le journal El Mundo, le Parti socialiste espagnol (PSE), actuellement au pouvoir, voit sa popularité augmenter. La formation politique atteint désormais 27,7 % des intentions de vote, contre 26,4 % le mois dernier, réduisant ainsi l'écart avec le Parti populaire (PP), principal parti conservateur. Ce renforcement du PSE semble lié à sa position ferme contre la guerre américano-israélienne contre l'Iran, une posture qui a été saluée par une partie de l'électorat. En parallèle, le soutien au parti d'extrême droite Vox chute à 17,1 %, en raison de ses critiques de la position du gouvernement et de son soutien à la guerre.

## Décès de Liamine Zeroual

### Le président Tebboune reçoit un message de condoléances de Xi Jinping

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu un message de condoléances du président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual, exprimant sa profonde compassion à la famille du défunt, au gouvernement et



au peuple algérien. Le président chinois a réaffirmé au président de la République la solidarité de son pays avec l'Algérie, ainsi que sa disposition à œuvrer ensemble à la réalisation d'un nouveau et plus grand développement des relations de partenariat stratégique global unissant les deux pays amis.

JOURNAL L'EXPRESS

Nouveau numéro de téléphone :



028 26 99 24

# L'EXPRESS

POUR BOOSTER LA FILIÈRE OLÉICOLE

## Tizi Ouzou accueille la Foire de l'Olivier « Rahva N'tzemmurth »

La chambre de l'agriculture de Tizi-Ouzou, en partenariat avec la direction des services agricoles et la direction de la culture et des arts, organise la Foire de l'Olivier « Rahva N'tzemmurth » du 7 au 9 avril 2026, à la Maison de la culture Mouloud Mammeri.

Cet événement s'annonce comme un rendez-vous majeur pour les acteurs du secteur oléicole, mais également comme une plateforme d'échanges et de réflexion autour des enjeux agricoles et technologiques. Au programme, un cycle de conférences qui se tiendra à partir de ce mercredi.

À 10 h, dans la salle des conférences, le professeur Souki, enseignante-chercheur à la faculté des sciences économiques de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou et responsable du projet PNR, présentera « La contribution des technologies numériques à la compétitivité des filières agroalimentaires ».

Cette intervention sera suivie d'un débat. À 13 h 30, le professeur Chenene Arezki, également de la même faculté, abordera « L'emballage et le packaging en Algérie : innovation technologique et durabilité ; quelles solutions et quels défis ? », avant un temps d'échanges avec le public.

Le lendemain, jeudi, à 9 h 30, les activités s'ouvriront à 9 h 30 avec l'intervention de M. Mendil Mahmoud, expert en oléiculture et ancien directeur général de l'ITAFV. Il traitera du « Développement



A la Maison de la Culture Mouloud Mammeri Du 07 au 09 Avril 2026

intégré de la filière oléicole dans la wilaya de Tizi Ouzou », suivi d'un débat. Ces échanges promettent d'apporter des éclairages nouveaux et de stimuler la réflexion sur les perspectives d'avenir de l'agriculture locale.

Ce rendez-vous s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine oléicole de Tizi-Ouzou tout en mettant en avant l'innovation et la durabilité, clés du développement agricole moderne.

R. N.

## Coup de filet à Tindouf : 950 g de kif et psychotropes saisis



Les éléments de la gendarmerie nationale (GN) à Tindouf ont procédé au démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues, et à la saisie de quantités de kif traité et de différents types de comprimés psychotropes, indique un communiqué de ce corps de sécurité diffusé hier. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et suite à des informations parvenues aux services compétents,

les éléments de la brigade de recherches de la gendarmerie nationale de Tindouf ont pu démanteler un réseau criminel s'adonnant au trafic, au stockage et à la commercialisation de drogues et de comprimés psychotropes, précise le communiqué. «Après exploitation de renseignements, l'identité et l'adresse du suspect ont été déterminées. Une autorisation de perquisition a été obtenue du procureur de la République près le tribunal de Tin-

douf», indique la même source, ajoutant que l'opération s'est soldée par «la saisie de 6 g de drogue dure (cocaïne), 74 comprimés psychotropes de type ecstasy et 2 411 capsules de prégabaline (300 mg)». Il s'agit, également, de la saisie de «129 comprimés hallucinogènes de type Tramadol, 950 grammes de kif traité, une seringue contenant 0,1 ml d'une substance stupéfiante d'origine inconnue, une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 65 000 DA, provenant des revenus criminels, un (1) véhicule touristique ainsi que six (6) téléphones portables». Par ailleurs, les individus interpellés «seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tindouf, dès l'achèvement de l'enquête, pour crimes de trafic de drogues d'une extrême gravité portant atteinte à la sécurité nationale ainsi qu'à l'économie et à la santé publiques, notamment détention, vente, stockage, distribution et transport illicites de drogues et de comprimés psychotropes», a conclu le communiqué. ■